

Le plan d'action TIC-PME 2010



Contexte

Le développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance représente la mutation économique et sociale majeure de ces dernières années. L'impact positif des TIC sur le développement et la compétitivité des entreprises est un phénomène maintenant reconnu, mais l'usage des TIC dans les entreprises françaises et en particulier les PME souffre d'un retard certain par rapport à nos compétiteurs. Si les outils de base (email, sites web, outils de gestion) sont désormais largement répandus, ce sont les usages et outils les plus avancés, les plus porteurs en termes de création de valeur et de compétitivité, qui font encore défauts.

Stratégie - Organisation

Pour créer une véritable dynamique entre les acteurs et accompagner la mise en place de nouvelles pratiques, le Ministère a lancé fin 2005 l'initiative TIC&PME 2010 pour inciter les entreprises d'une même filière à mutualiser leurs efforts et leurs réflexions, et à développer dans le cadre de règles internationales les standards et outils spécifiques dont elles ont besoin.

Cette opération a été conçue comme une action de mobilisation de l'industrie française, à laquelle s'associent les pouvoirs publics (le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi) et le monde économique (MEDEF, fédérations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie...).

La Direction Générale des Entreprises (DGE) qui est responsable de la conduite de l'opération s'appuie sur un comité de pilotage qui la conseille dans les tâches de nature régaliennne (décisions de financement...). Elle bénéficie par ailleurs de l'appui d'une instance de coordination ouverte à tous les porteurs de projets, chargée de créer une forte dynamique par la mutualisation des meilleures pratiques, veiller à la cohérence des standards d'échanges électroniques entre les différentes filières et ainsi permettre à terme aux PME le plus souvent multisectorielles de s'approprier ces différents méthodes dans une relation gagnant-gagnant avec leurs clients.

L'instance de coordination est soutenue par l'AFNET, EDI France et GS1 France qui lui offrent la ressource humaine permanente et l'expertise partagée, nécessaire à ses travaux.

Avancement

A l'occasion des deux appels à projets successifs, une vingtaine de filières se sont mobilisées dans des secteurs aussi divers que les biens d'équipement, les biens de consommation, les bio-ressources, le BTP, les technologies de santé ou les services. Elles bénéficient de plus de 10M€ d'aide de la part du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

On peut mesurer aujourd'hui l'ampleur de la tâche accomplie. Le travail commun a permis de constituer un socle de connaissances indispensables pour les projets sur le plan technique (identité numérique, archivage électronique, catalogue électronique...) mais aussi organisationnel et juridique. Les projets ont produits des moyens de sensibilisation et d'information (vidéos, brochures, livres blancs...), mis en place des modules de formation, des outils de diagnostic permettant aux PME de mesurer leur degré de maturité par rapport au eBusiness, et ils ont développé des outils TIC intégrant des standards reconnus au niveau international.

Les tests menés avec des entreprises pilotes montrent des retours sur investissement effectifs et une amélioration de la compétitivité des entreprises qui implémentent les outils TIC comme :

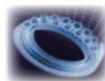
- la division par 5 du temps de traitement des commandes dans l'horlogerie, permettant une compétitivité accrue mais aussi une amélioration de la satisfaction client,
- la réduction d'un facteur 10 des erreurs de conception grâce à la conception collaborative dans l'aéronautique.

Outre les gains de compétitivité, d'autres retombées indirectes apparaissent en matière de protection du consommateur, de développement durable ou de financement des PME...

Sous l'impulsion des fédérations ou des grands donneurs d'ordre, les outils et standards développés pourront être mis en œuvre de façon collective et coordonnée par les entreprises de la filière au niveau local. Plusieurs régions comme la Franche Comté, la Haute et la Basse Normandie ou la Bourgogne se déjà sont engagés dans cette démarche grâce à une mobilisation coordonnée des services régionaux de l'État, des collectivités territoriales, des réseaux consulaires, des partenaires spécialisés dans le financement et l'accompagnement des entreprises et des syndicats professionnels.

Sites

- <http://www.ticpme2010.fr/>
- <http://www.telecom.gouv.fr/tic-pme2010>



Soutien Technique TIC&PME 2010

Activité 2007-2008



L'équipe de soutien technique assure la coordination intersectorielle et interrégionale et favorise la fertilisation croisée des projets. Elle veille à la mise en oeuvre de standards intersectoriels garantissant l'interopérabilité des solutions.

Pour répondre aux besoins de soutien de l'instance de coordination, L'AFNET en partenariat avec EDI France et GS1 forme le soutien technique qui pilote le projet Boost Industries et Services ayant clairement identifié les missions et tâches d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets du plan d'action TIC & PME 2010.

Les actions principales de l'équipe du Soutien Technique sont :

- l'accompagnement des projets
- la coordination intersectorielle des projets
- la communication et le relais d'informations
- l'assistance au déploiement

Accompagnement des projets

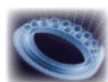
- mise à disposition d'un espace de travail collaboratif en ligne
- mise à disposition et gestion d'un agenda commun en ligne
- définition d'une grille d'indicateurs
- réalisation d'un tableau de bord de suivi par projet
- missions d'assistance et de conseil au montage des projets
- participation aux comités de pilotage et étapes clé des projets

Coordination intersectorielle

- organisation de réunions de pilotage et de coordination
- organisation de réunions par écosystème
- organisation de réunions thématiques (Architecture technique- Déploiement - PLM e-Admin - e-Catalogue - Gestion des identités Traçabilité...)
- réalisation d'ouvrages de référence (eXML pour décideurs – Guide de standardisation TIC&PME2010...)
- réalisation du tableau des processus TIC PME 2010 regroupant les travaux des projets sur leurs Processus.
- Création d'une Librairie TIC&PME2010 en ligne <http://www.ticpme2010.fr/referentiel/>

Communication

- animation du Portail TIC-PME 2010 et de sa newsletter
- organisation de la journée de lancement du 7 novembre 2006
- organisation de la journée déploiement régional 8 février 2007



- organisation de la journée du 8 novembre 2007 : « Les entreprises françaises gagnent collectivement grâce au numérique »
- organisation de la journée du 14 octobre 2008 : « Bilan et Perspectives »
- assistance aux projets dans la diffusion et le relais aux actions de communication

Déploiement

- réalisation d'un Kit de communication régionale
- organisation de réunions en régions
 Nord-Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA
- réalisation d'un outil d'accompagnement (tableau de répartition)

--

Le programme Boost-Industrie et Services a pour objectif de :

- Assurer la coordination intersectorielle des projets, notamment au sein des éco-systèmes pour assurer la cohérence des travaux et éviter que des PME agissant au profit de différents secteurs industriels, ne se voient imposer des formats et des standards différents.
- Accompagner les Chefs de Projet dans la réalisation de leur projet.
- Coordonner la mise en oeuvre des standards sectoriels inter-opérables PLM et SCM (conformes aux recommandations de l'UN/CEFACT), pour intégrer numériquement les filières et permettre aux fournisseurs multisectoriels de travailler avec leurs clients d'autres filières.
- Développer, mutualiser, et rendre disponible sur un portail les méthodes et outils nécessaires à la coordination (annuaire des acteurs, référentiel des standards, ...), au déploiement des modes de travail numériques dans les filières, et offrir aux projets un outil de promotion de leur démarche vers les PME et les acteurs de terrain (Référentiels, diagnostics, formations (PME, consultants), recommandations stratégiques et fonctionnelles (fiches pratiques), témoignages utilisateurs, expérimentations opérationnelles, communication, annuaires)
- Organiser le réseau national et régional d'acteurs de soutien aux PME : Consultants, Espaces Entreprises Numériques, ...
- Susciter le lancement de projets régionaux d'accompagnement personnalisé des PME , et assurer une coordination interrégionale/sectorielle
- Susciter dans d'autres filières le lancement d'autres projets de numérisation de filières.

Le Projet Boost-Industrie & Services jouera le rôle de Soutien technique de l'instance de coordination pour la coordination des projets et leur accompagnement, ainsi que le rôle de secrétariat permanent de cette instance.

Il comprendra des tâches :

- De management, menées par le chef de projet (cette tâche permettra de manager les tâches du Soutien technique, la préparation et le suivi des réunions de l'instance de coordination.)
- De coordination intersectorielle et d'accompagnement des projets, menées par le chef de projet et des experts
- D'interopérabilité des standards, menées par des experts internationaux
- De communication, menées par un chargé de mission

TIC&PME 2010

Instance de Coordination



L'instance de coordination joue son rôle conformément aux principes sur lesquels est basé l'appel à projets TIC-PME 2010.

Mission de l'Instance de coordination TIC&PME 2010

1- Créer et entretenir une forte dynamique par la mutualisation des meilleures pratiques et par la capitalisation sur des facteurs clefs du succès : cette instance doit être un lieu d'échanges et d'incitation, elle doit développer les contacts permettant à de nouveaux secteurs ou filières de participer à cette dynamique et favoriser l'émergence de projets similaires. La qualité des projets présentés et les résultats qu'ils permettent d'obtenir seront évalués sur la base de critères et d'indicateurs objectifs et transparents.

2 – Veiller à la cohérence des standards d'échanges électroniques entre les différents projets des secteurs ou filières retenus par le ministère : cette coordination ne doit pas se faire de manière contrainte, ne doit pas privilégier indûment les standards d'une filière par rapport à une autre mais doit néanmoins permettre de garantir que les entreprises ayant des flux avec plusieurs secteurs ou filières, notamment les PME et sous-traitants de niveau 3 ou 4, ne se retrouvent pas confrontées à un maquis rédhibitoire de standards d'échanges développés indépendamment les uns des autres. Des gains économiques tangibles y sont également à attendre pour de très nombreux acteurs.

3 - Coordonner l'articulation entre les travaux de conception développés par secteur ou filière, et le déploiement dont la mise en œuvre doit être effectuée au niveau local (et tout particulièrement au niveau des régions).

Membres de l'Instance de coordination



Jean-Pierre Corniou
(Président de l'Instance)



OLIVIER Franck
(ACFCI)



Marc Moreau (DGE)



Pierre Faure
(AFNeT)

Anne Laurent (DGE)
Nicole Gerles (DGE)



Pierre Georget
(GS1)



Bernard Plainfosse
(MinEFI)



Benoît Lavigne
(MEDEF)



Jean-Pierre Dardayrol
(MinEFI)

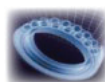


Jean Marc Dufour
(EDIFrance)

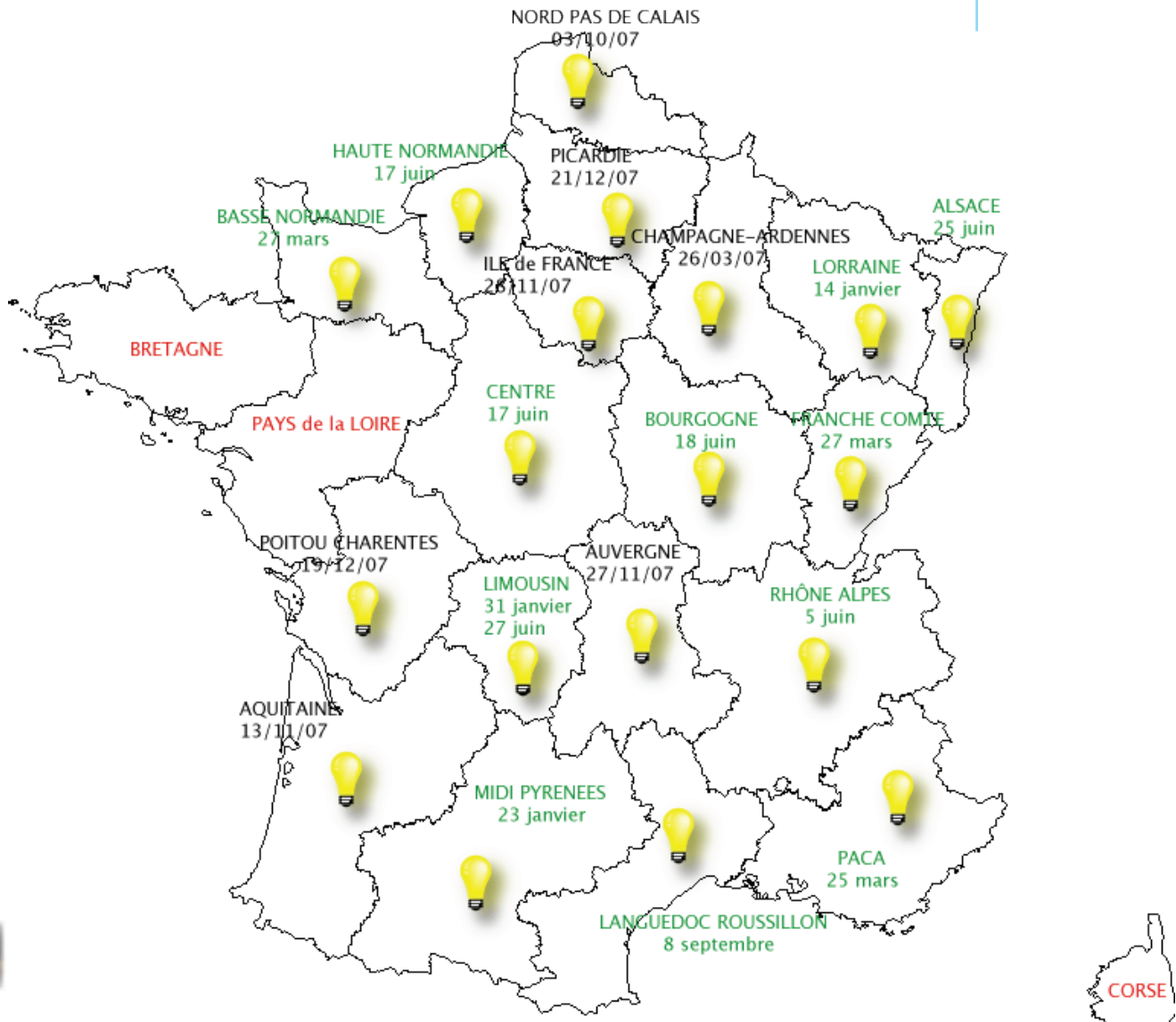
François Cholley
(CGTI)



Jean-Michel Yolin
(CGM)



Carte de présentation des projets en régions



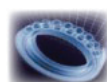
Deployment régional	organisation				pilotes				deploiement				2009				2010	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T1	T2		
LogisTIC (GALIA)																		
TICIO (FIEN)																		
SEINE (GIFAS)																		
TP2010 (ED)Build)																		
eXpert (MEDIAConstruct)																		
GESFIM (A-B-C) (TLF)																		
e- Export (Cosmetic valley)																		
Allié Horlogerie																		
Allié Meuble																		
TraceNet (FJP)																		
Sufix (FNC)																		
DESIGN NET (IFTH)																		
RES-Agri (EDIAgro)																		
Pôle Filière Produits Aquatiques																		
BLOGFOR (AFOCEL CTBA)																		
RVI (FENSCOPA)																		
BIO BPM																		
EDI-Optique																		
EcoPack																		
PRODENTIC																		
INTERFINANCE																		

TIC&PME 2010

Liste des projets



- Projet N° 06 **DESIGN NET**
- Projet N° 07 **GESFIM**
- Projet N° 08 **LogisTIC**
- Projet N° 09 **RES-Agri**
- Projet N° 10 **TraceNet**
- Projet N° 18 **TP2010**
- Projet N° 28 **eXpert**
- Projet N° 30 **SuFiX**
- Projet N° 38 **e-EXPORT PME**
- Projet N° 41 **TICIO**
- Projet N° 47 **PÔLE FILIÈRE PRODUITS AQUATIQUES**
- Projet N° 51 **Allé**
- Projet N° 66 **SEINE**
- Projet N° 68 **BLOGFOR**
- Projet N°76 **RVI**
- Projet **BIO-BPM**
- Projet **ECO-PACK PME**
- Projet **EDI-OPTIQUE**
- Projet **INTERFINANCE**
- Projet **PRODENTIC**



DESIGN NET



Porteur du projet : IFTH

L'Institut Français Textile/Habillement (IFTH) est depuis longtemps le référent dans le domaine du système d'information au sein de la filière (modèles d'organisation, échange de données, normalisation des messages EDI, structuration de portails et d'extranets). L'IFTH développe actuellement plusieurs projets de R&D liés à la «virtualisation» de la Conception Produit 2D/3D.

Site Web : www.ifth.org

Responsable : **Patrick ROBINET (IFTH)** – mail : probinet@ifth.org

Référent MinEIE : **Marie-Louise Morvan**

Durée du projet : 24 mois – Planning : Septembre 2006 à Septembre 2008

Partenaire du projet :

ATORM

Entreprise/franchiseur spécialisé dans la retouche habillement et cuir avec un réseau de boutiques franchisées : RAPID-Couture. La Société ATORM souhaite, dans le cadre du projet, tester et valider une offre de conception de vêtements sur mesure avec l'utilisation de nouvelles technologies de conception 2D/3D.

Objectifs et contexte du projet :

Le présent projet DESIGN-NET concerne l'étude et la validation, avec des entreprises pilotes, d'une chaîne de conception 2D/3D basée sur les outils numériques.

Les objectifs du projet sont :

- De développer certains éléments manquants du process de conception 100 % numérique (morphotype 3D par cible marché, bibliothèque de modèles de base en 3D, ...). Ces éléments seront complétés et améliorés par des développements spécifiques au projet afin de satisfaire les besoins des entreprises.
- De réaliser un projet pilote pour valider les nouveaux processus de conception de vêtement personnalisé pour servir d'exemples pour le déploiement au sein de la filière.

Le projet permettra de mutualiser plusieurs outils et services pour permettre aux PME d'accéder et d'utiliser, de façon opérationnelle, un processus de conception qui utilise les outils numériques.

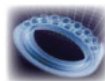
La virtualisation du processus de conception (2D/3D) doit apporter de nombreux avantages qui serviront d'indicateurs pour évaluer les performances des résultats obtenus :

1. Réduction de 30 % du nombre de prototypes nécessaires pour valider les modèles. Impact sur les coûts de prototypage,
2. Réduction du temps de conception d'un modèle (multiplication de l'offre produit pour un même coût de conception),
3. Réduire les défauts du Bien Aller (utilisation du mannequin 3D et physique et les référentiels de défauts liés au modélisme),
4. Personnalisation rapide d'un modèle selon la morphologie de la personne et de ses choix matière/couleur. Satisfaction et adhésion de la clientèle pour une offre de vêtement personnalisé (taille et forme) à un prix marché. Création d'une nouvelle offre de service pour les consommateurs (voir le projet pilote ATORM avec le réseau Rapid-Couture),
5. Amélioration du circuit d'échange d'informations et de validation inter-partenaire (styliste, modéliste, sous-traitant BE, fournisseur de tissus, ...).

Résultats attendus

Le projet DESIGN-NET doit aboutir à 5 résultats :

1. Un outil de travail collaboratif, accessible sur le Web, permettant de faire vivre en 3D, des prototypes virtuels, de manière interactive (utilisation des solutions déjà existantes),
2. Un outil de visualisation en 3D interactive à vocation commerciale, pour Web (connexion directe avec des clients) ou en solution embarquée sur un ordinateur portable (pour les forces de vente),
3. des mannequins 3D/physiques et règles d'usage de la CAO 2D/3D (cours de formation),
4. Un process numérique de design + modélisme pour une offre de vêtement personnalisé ou vêtement d'actualisation. Un projet pilote est prévu avec la Sté ATORM,
5. Suivi des standards d'échange ou préconisation de standards déjà existants (voir la coopération avec GS1) selon les besoins du projet.



Résultats disponibles (septembre 2008)

L'achèvement du projet a permis la réalisation de plusieurs éléments ou solutions opérationnels pour les PME et les grandes entreprises du secteur de l'habillement :

1. Les outils de travail collaboratif

Depuis le démarrage du projet, plusieurs solutions de travail collaboratif ont été mises à disposition des entreprises (ex. solution de type PLM de Lectra, ...). Dans le domaine du travail collaboratif, le travail de l'IFTH pour Design Net a été centré sur :

- Les règles d'usage de ces nouveaux outils,
- L'adaptation et/ou la personnalisation de certaines fonctionnalités liées aux besoins du secteur (ex. la représentation en 3D) et ceci grâce à l'appui de la plateforme de conception numérique de l'IFTH (Roanne/Cholet). Pour mieux personnaliser les outils aux besoins du secteur Habillement, un applicatif de visualisation 3D a été développé (solution MOCATH).

2. Un cours de formation sur la CAO 2D/3D

Grâce à cette formation, les PME du secteur Habillement peuvent mieux appréhender les modalités d'utilisation d'une solution de CAO 2D/3D et ses avantages au niveau de la conception.

Ce cours de CAO 2D/3D est disponible.

3. Les nouveaux mannequins 3D et physiques pour le bureau d'études

Suite à la Campagne Nationale de Mensurations, les résultats ont montré que la morphologie des français avait beaucoup évolué. La mise au point des modèles nécessite que les bureaux d'étude disposent de nouveaux mannequins soit en format 3D (pour la CAO), soit en version physique pour les essayages.

Mannequins 3D et physiques disponibles :

- Homme – stature 181 cm – drop -6
- Femme – taille 40 – drop [0-4]
- Enfant garçon – 8 ans – stature 128 cm.

Ces mannequins seront commercialisés par le biais de plusieurs sociétés spécialisés dans la fourniture de mannequins tel que Cléo, Alvanon.

Une convention de coopération a été signée avec Alvanon. Les premiers mannequins seraient livrés aux clients fin 2008.

4. Une étude de cas sur une offre de vêtement personnalisé PAP Femme

Pour le secteur du Textile/Habillement, fortement concurrencé par les pays émergents, la personnalisation des produits serait un nouveau marché à développer.

L'utilisation des nouvelles technologies est un élément important pour garantir le succès d'une offre de vêtement personnalisée. DESIGN-NET a réalisé une étude de cas pour fournir aux entreprises des éléments technico-économiques pour aider au développement de ce type de marché.

L'étude de cas concerne une offre de vêtement personnalisé Femme. Un test grandeur réelle, avec le réseau de boutiques Rapid-Couture, a été réalisé en juin 2008. L'évaluation du concept par les consommatrices a été positive.

Pour l'industrialisation du concept, des rapprochements ont été faite avec la société Cap Custo (issue du Pôle Up-TEX).

Un second test en boutique est prévu fin 2008 avant la prise de décision finale pour créer une activité commerciale autour d'une offre de PAP Femme personnalisée.

Communication et déploiement des résultats

La dissémination des résultats, auprès des entreprises du secteur Textile/Habillement, est assurée par l'IFTH par différents moyens :

- Des conférences en région pour informer le plus grand nombre de PME. 5 conférences ont déjà été réalisées entre mai et juillet 2007, elles ont réuni environ 200 personnes,
- L'initialisation d'un évènement dédié à l'usage des TIC dans le secteur de la Mode (annuel ou bi-annuel) baptisé FORUM de l'INNOVATION MODE. Le 1er forum a eu lieu à Cholet le 24/09/2007, il a réuni 80 personnes,
- Des brochures sur les résultats disponibles (ex. brochure sur les nouveaux mannequins Anthro 3D),
- La diffusion des résultats par le biais du réseau de transfert de l'IFTH (15 personnes),
- Une session de formation et d'information sur l'utilisation de la CAO 2D/3D pour visualiser et corriger les défauts Produit liés au modélisme a été organisée et a eu lieu le 26 juin 2008 à Cholet.

GESFIM

(Gestion Electronique et Sécurisation du Fret International Multimodal)



Porteur du Projet : TLF Transport et Logistique de France

(Fédération professionnelle des entreprises de Transport et Logistique de France)

<http://www.e-tlf.com/>

Contact : **Anne Sandretto**

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé et Jean-François Janin (MEEDDAT)**

Référent Soutien Technique : **Jean-Marc Dufour**, jean-Marc.dufour@paris-Eci.net

Partenaires du projet

- SAGE (Editeur de logiciels spécialisés, intégrateur de ses solutions et fournisseur d'Applications Hébergées pour les filières du transport & logistique et de l'agroalimentaire frais.) <http://www.elit.fr/>
- AD'MISSIONS (Société de Conseil 1200 Consultants en France avec expertise en standardisation des échanges électroniques eBusiness et technologies associées pour le Transport et la Logistique. EDI, EDIFACT, XML...) programme Norm@Fret (normalisation Fret et Flotte) <http://www.admissions.fr/index.php>
- CRCI Nord-Pas de Calais. Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, animatrice du réseau des 13 Chambres locales du Nord-Pas de Calais. La CRCI est engagée depuis plusieurs années dans l'appui à la filière logistique. <http://www.nordpasdecalsais.cci.fr/>

Description et objectifs du projet :

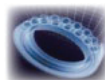
Le projet GESFIM comprend trois grands axes complémentaires entre eux et dont l'objectif commun est de donner aux PME de la filière Transport & Logistique et des filières en relation avec le secteur, des outils opérationnels, des référentiels normalisés destinés à optimiser et sécuriser les échanges d'information et à fluidifier ces échanges dans un contexte international et multimodal.

Les trois grands axes complémentaires :

- Premier axe (GESFIM A):concerne la dématérialisation et la sécurisation des transactions douanières ainsi que le suivi des flux dans le transport international.
- Deuxième axe (GESFIM B) : permet l'insertion optimale du transport routier dans les systèmes des filières industrielles et commerciales.
- Troisième axe (GESFIM C): consiste à donner aux PME la capacité à proposer un service de traçabilité produits dans la relation client fournisseur au sein de la Supply Chain.

Les trois sous projets, GESFIM A, B et C se complètent en développant, tous les trois, 6 volets :

- La Normalisation
- La Dématérialisation
- La Mutualisation
- L'Interopérabilité
- La Sûreté & Sécurité
- La Diffusion & Conduite du changement



■ **Pilotage du projet :**

TLF est le porteur chef de file du projet, il assure donc :

- La maîtrise d'ouvrage
- La coordination entre les partenaires
- Le suivi et les rapports d'avancement
- L'étude du cadre juridique
- Le guide méthodologique
- Le rôle majeur dans le pilotage et l'assistance au déploiement, et participe aux activités du projet : études préalables, cahier des charges et de recette.

Un comité de pilotage est constitué du Chef de File TLF, des partenaires SAGE, CRCI et AD'MISSIONS.

■ **Plan de management :**

Le projet global est géré sous la responsabilité d'un Directeur de Projet dédié. Sa réalisation se traduit par un grand nombre de tâches à exécuter, celles -ci sont regroupées et affectées à des chantiers créés spécifiquement pour les besoins du projet. Ces chantiers sont organisés selon les domaines fonctionnels et techniques et le lotissement des réalisations. Chaque chantier du projet est placé sous la responsabilité d'un Responsable de projet.

■ **Durée :**

Phase fonctionnelle et phase technique d'une durée de 24 mois

■ **Livrables :**

Etudes préalables, Référentiel e-Business de la filière, cahiers des charges nécessaires aux développements informatiques, maquettes des solutions, Cahiers de recette, Compte-rendus d'avancement, Guides d'implémentation technique, Guide méthodologique (accompagnement du changement), Plan de communication, Enquêtes d'appropriation.

LogisTIC



Porteur du Projet : GALIA

Responsable : **Jacky Cousin** (Directeur de GALIA)

Contact : **Thierry Koscielniak** (Chef de projet Logistique)

Référent MinEIE: **Ghislaine Morin**

Partenaires du projet en région :

- **Alsace** : CRCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
- **Basse Normandie** : Centre des Technologies Nouvelles à Caen - MOVEO
- **Bourgogne** : Autobourgogne
- **Bretagne** : Performance 2010 – Pôle de Compétitivité Haut de Gamme
- **Centre** : CRCI du Centre - Pôle Automobile de la Région Centre
- **Champagne Ardennes** : Pôle d'Excellence Automobile de Champagne Ardenne
- **Franche Comté** : BAOTIC – PerfoEst – Pôle de Compétitivité Véhicule du futur
- **Lorraine** : Mission Automobile AUTOESSOR
- **Pays de Loire** : Performance 2010 - Pôle de Compétitivité Haut de Gamme – Institut Automobile du Mans
- **Poitou Charente** : Performance 2010 - Pôle de Compétitivité Haut de Gamme
- **Rhône Alpes** : Espace Numérique Entreprises - Pôle Productique Rhône Alpes
- **Haute Normandie** : CRCI De Haute Normandie - Pôle Normand des Echanges Electroniques – MOVEO

Introduction :

Dans le but de poursuivre notre aide envers les PME de l'automobile et des autres filières, GALIA a décidé en 2006 de lancer dans le cadre de l'appel à projet TIC PME 2010, une action visant à améliorer la performance Logistique des PME de la filière grâce aux outils TIC : le projet LogisTIC.

Les apports du projet :

L'enjeu principal est le titre même de l'étude ALGOE, à savoir l'adaptation structurelle des équipementiers de second rang et des PME de la filière automobile. Cette adaptation vise deux objectifs principaux:

- assurer la pérennité des PME de rang 2 du secteur automobile en leur donnant les moyens de s'adapter à leur nouvel environnement lié à la mondialisation des échanges et à leur positionnement sur d'autres secteurs industriels (mécanique, aéronautique, ...).
- améliorer la compétitivité de la filière automobile

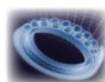
Les acteurs régionaux (Chambre de Commerce et d'Industrie, DRIRE, Conseils Régionaux, Syndicats professionnels, CRITT, Pôles d'animation économique, consultants, ...) sont évalués sur leur capacité à :

- identifier les besoins «réels» des PME de la filière automobile, en relation avec leurs donneurs d'ordres
- présenter les opportunités qu'apporte la réorganisation des filières dans un contexte de globalisation des échanges.
- convaincre les patrons de ces PME à s'engager dans la «mutation B2B»;
- faciliter la mise en oeuvre des outils TIC et l'atteinte des résultats escomptés;
- capitaliser les expériences pour accroître la diffusion de ces outils.

Pour rappel, GALIA est accompagnée dans ses travaux par plusieurs organisations (associations professionnelles, centres techniques), membres associés de GALIA, qui travaillent, en général sur un plan régional, sur les problématiques de déploiement du B2B depuis déjà plusieurs années.

La participation à TIC PME 2010 a pour objectif d'accélérer et de garantir la qualité du déploiement des outils TIC auprès des entreprises. Pour ce faire, il est nécessaire de se focaliser sur :

- Les acteurs d'intermédiation qui sont en contact fréquent avec les entreprises : GALIA et ses partenaires considèrent qu'il est important que les différents interlocuteurs des chefs d'entreprises soient en mesure de présenter, d'expliquer, de conseiller et d'accompagner, à la fois les démarches stratégiques nécessitant de repenser les processus ou le positionnement de la PME, et d'adapter le système d'informations en conséquence.
- Le positionnement des PME au sein de plusieurs filières industrielles
- L'offre TIC : le développement et l'utilisation d'outils innovants, adaptés à une organisation de la filière en Entreprise Etendue, reposant sur des standards reconnus et couramment utilisés par les plus grands donneurs d'ordre mondiaux.



Ces considérations ont conduit GALIA à proposer :

- Une offre d'analyse enrichie permettant l'analyse rapide de la situation sur le plan logistique et relations clients fournisseurs. Il est proposé un **référentiel mondial d'évaluation de la performance logistique** utilisé tant en autoévaluation qu'en audit externe par des entreprises de la filière automobile du monde entier. 6 indicateurs y sont associés pour permettre une mesure standard de cette performance et de ses évolutions.
- Une offre TIC en deux volets :
 - Identification automatique par Radio Fréquence (RFID). Cette technologie est destinée à toutes les filières industrielles et fait déjà l'objet de discussions concertées avec d'autres secteurs tels que la grande distribution.
 - Proposition de solutions Web EDI en format XML pouvant être utilisées dans toutes les filières et interopérables.

Les fonds obtenus, ainsi que des travaux efficaces, menés en bonne intelligence avec des experts et les autres partenaires de TIC & PME 2010, permettront l'atteinte des objectifs du projet **LogisTIC**.

Le déploiement des outils TIC :

Les outils sélectionnés dans le projet LogisTIC l'ont été pour leur utilisation dans les relations entre constructeurs et équipementiers de Rang 1. Ces outils peuvent faire appel, dans tout ou partie de leurs fonctionnalités, à des recommandations d'emploi ou des standards définis par les acteurs de la filière automobile. L'utilisation de ces outils a pour but de :

- Fiabiliser les approvisionnements, les stocks, réduire les inventaires, les pertes d'emballages, les saisies opérateur, améliorer la traçabilité via la technologie RFID.
- Dématérialiser les documents des processus de prise de commande, de programme de livraison, d'avis d'expédition ou de facturation pour communiquer en utilisant des services de WebEDI avec des acteurs de toutes les filières industrielles

L'engagement de résultats inhérents à ce dispositif d'aide devra s'appuyer en partie sur les indicateurs clés de la performance logistique qui ont été développés au niveau mondial par les acteurs de la filière automobile et disponibles à ce jour.

GALIA participera à l'instance intersectorielle de coordination TIC PME 2010 proposé par la DGE. GALIA fera part à l'instance de l'avancement des différentes actions animées dans le cadre du projet LogisTIC.

L'organisation du projet

Ces travaux seront suivis par le Comité Logistique actuel de GALIA qui se réunit tous les trimestres et qui a pour mission de piloter l'ensemble des projets du domaine. Il est composé d'un président, d'un chef de projet et de représentants constructeurs et fournisseurs Rang 1 – Rang 2.

Le projet LogisTIC. en entreprise

Le guide méthodologique du projet LogisTIC s'attachera, en préambule du projet dans chaque entreprise, à fixer les indicateurs Coûts, Qualité, Délais qui permettront de mesurer la réussite de l'action et l'évolution des processus entre l'entreprise et ses clients ou fournisseurs. Il prendra en compte toutes les étapes d'un projet à savoir :

- Etude préalable : analyse de l'existant, analyse des processus, définition des besoins en accord avec le plan, audit des acteurs,... menée par un consultant et l'équipe projet dont la composition sera décrite dans le guide
- Réalisation de l'analyse de la performance logistique et proposition au chef d'entreprise d'un plan d'actions approprié.
- Rédaction par l'équipe projet d'un cahier des charges relatif aux développements nécessaires et comprenant le respect des indicateurs clés de la performance permettant l'évaluation des travaux réalisés
- Sélection par le chef d'entreprise de la maîtrise d'œuvre
- Rédaction du cahier de recette des développements
- Recette des développements et identification des corrections mineures ou majeures
- Validation technique par l'équipe projet

Le projet **LogisTIC** est un projet qui engagera la filière automobile au plus haut niveau, suivi de près par les grands donneurs d'ordre. Il a l'avantage de chercher le déploiement de méthodes mises en place chez les constructeurs et les grands équipementiers qui ont déjà eu la possibilité de mesurer l'intérêt de tels outils. Toute amélioration de performance de la chaîne de valeur est une amélioration de leur propre performance.

RES-Agri

(Vers une agriculture en réseau...
...l'exploitant au centre des échanges)



Porteur du Projet : Agro EDI Europe

Depuis 1992, Agro EDI Europe (AEE) organise et normalise les échanges de données informatisés (EDI) dans le cadre de l'UN/CEFACT pour les secteurs agricole et agroindustriel. Cette association loi 1901 compte aujourd'hui 300 adhérents représentant les différents acteurs du monde agricole.

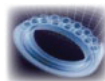
<http://www.agroedi.asso.fr/>

Responsable : **Bruno Prépin** (délégué général d'Agro EDI Europe)

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé**

Partenaires du projet :

- Coop de France est l'organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole. Coop de France participera au projet pour la constitution d'un groupe d'utilisateurs « coopératives ». Ces nombreux adhérents permettent à la structure de représenter 365 400 agriculteurs.
- L'Union INVIVO est le premier groupe coopératif européen d'achats, de vente et de services dans l'univers agricole. L'Union INVIVO participe activement au projet en intervenant dans ses différentes étapes d'analyse de l'existant et de spécifications techniques.
- La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA) est une association regroupant l'ensemble des CUMA de France qui représentent environ 240 000 agriculteurs. La FNCUMA ajoute au projet, ses compétences en agroéquipement et assure l'animation et l'expertise pour le domaine de l'équipement agricole.
- Le CN CER France est le Conseil National des Centres d'Economie Rurale. Les CER gèrent les données comptables et fiscales de leurs clients agriculteurs ainsi qu'un certain nombre d'éléments technico-économiques et des informations de gestion. Dans le cadre du projet, le réseau CER France participera aux Comités de Pilotage et veillera aussi à la cohérence des résultats avec la gestion globale du système d'information de l'agriculteur.
- EZUS LYON 1 est la filiale de valorisation de l'université Claude Bernard Lyon 1. EZUS interviendra au niveau des études préalables et interviendra également dans le développement des actions d'appropriation des solutions et outils qui seront conçus et développés pour améliorer les échanges entre les agriculteurs et leurs partenaires.
- EDIFRANCE est une association loi 1901, créée en 1990, ayant pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) intersectoriels auprès des sociétés et administrations françaises. Les apports d'EDIFRANCE pour le projet sont d'une part son expertise et son aide à la normalisation des messages.
- FIE (France Informatique Elevage), association créée en 1979, est la Fédération nationale professionnelle en charge des questions relatives aux systèmes d'information d'élevage. Le rôle de FIE et de ses adhérents dans le projet sera d'analyser et concevoir pour le domaine élevage les flux à dématérialiser.
- Groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique : L'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole) combine à la fois une activité de concertation et une activité de recherche. ACTA Informatique Sarl, filiale de l'ACTA, poursuit les activités du service informatique de l'ACTA. L'ACTIA (Association de Coordination Technique des Industries Agroalimentaires) coordonne les activités de 45 centres techniques de filières, de proximité et CRITT. Le groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique met à profit, dans le projet, son expertise sur la traçabilité et les échanges de données accumulés suite aux nombreux travaux et recherches appliqués réalisés.



Objectifs et contexte du projet :

L'agriculteur est amené à consacrer de plus en plus de temps à la collecte et à la transmission de toutes sortes d'informations sur son activité (aides, traçabilité, cahier des charges, management environnemental...). Le déploiement de ces nouveaux modes de gestion de l'information et leur appropriation par l'agriculteur restent encore limités du fait notamment de l'incompatibilité de ces divers systèmes entre eux, de la complexité des procédures, du manque de formation et du coût de mise en oeuvre (l'EDI EDIFACT reste encore trop élevé pour des petites structures).

Tous les secteurs agricoles sont concernés, de l'approvisionnement de l'exploitation agricole à la première transformation des matières premières agricoles en passant, entre autres, par l'enregistrement des informations parcellaires et le stockage à la ferme.

Des projets nationaux, tel GIEA (Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole) visent déjà à unifier les pratiques agricoles en amenant les acteurs à trouver des consensus sur les termes employés pour définir les concepts clés de l'Agriculture. Ces travaux permettront, à terme, de déployer en France de nouveaux modes de gestion de l'information et de faciliter leur appropriation par l'agriculteur en visant à rendre ces divers systèmes compatibles entre eux.

Première étape d'un processus de normalisation internationale, le dépôt du message DAPLOS (Data PLOT Sheet, Fiche parcellaire normalisée) auprès de l'UN/CEFACT en 2005 traduit la volonté d'AGRO EDI EUROPE de participer à des travaux à dimension mondiale.

L'occasion est donnée aux acteurs français de participer à l'élaboration de ces normes, d'en être même le moteur en participant par exemple au TBG 18, groupe de travail de normalisation des données agricoles au sein des Nations Unies (UN/CEFACT : United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business).

En suite logique à ces initiatives, le projet RES-AGRI, a pour objectif de mettre l'agriculteur au centre des échanges, en proposant une solution simple, économique et opérationnelle pour permettre aux entreprises agricoles d'échanger avec l'ensemble des partenaires de leur environnement.

Pour réussir ce déploiement et offrir ces différents services, le projet RES-AGRI devra :

- Améliorer les échanges électroniques entre les acteurs agricoles en favorisant l'emploi de normes internationales, tant sur les termes employés (dictionnaires de données) que sur les messages utilisés (messages EDIFACT ou ebXML reconnus par les Nations Unies).
- Promouvoir les travaux français de standardisation (réalisés au sein de du projet Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole (GIEA), AGRO EDI Europe etc.
- Recueillir et modéliser les processus pour les filières élevage, productions végétales, matériel agricole et le lien avec les centres de gestion. (par exemple, traçabilité, fiche parcellaire, contrat de maintenance, relevés de compte professionnel...)
- Réaliser et mettre en service une plateforme logicielle, s'appuyant sur les nouvelles technologies du eBusiness dérivées d'Internet (ebXML).

Les enjeux de ce projet consistent à mutualiser et fédérer au sein de la filière agricole, les échanges électroniques professionnels normalisés entre tous types d'acteurs en mettant en place une solution technique et fonctionnelle pour l'utilisateur et lui offrant des prestations et des services à moindre coût.

Le projet RES-AGRI a été officiellement lancé le 30 novembre 2006 pour une durée de 2 ans.

Aujourd'hui, le projet rentre dans sa phase de déploiement.

Le premier axe de déploiement concerne les échanges entre le HCCA (Haut conseil de la Coopération Agricole) et les Coopératives. Les flux échangés sont le bilan, compte d'exploitation, annexes. Ce premier chantier concerne 3200 coopératives et 13100 CUMA.

Le deuxième axe de déploiement se portera sur les échanges entre les agriculteurs, leurs Coopératives, et les organismes comme ONIGC (pour la déclaration PAC). D'autres flux sont également envisagés pour le domaine du machinisme comme les bons de travaux et factures.

Pour plus de renseignements : www.res-agri.fr

TraceNet

(Traçabilité par le Network)



Porteur du Projet : FJP (Fédération Française des industries Jouet- Puériculture)

La Fédération Française des industries Jouet-Puériculture représentée par Jean-Louis Berchet, Président, qui regroupe la majorité des industriels de la profession qui couvrent les segments de marché du jouet, le jouet traditionnel, le jouet d'imitation, le jouet d'été, les jeux de société ainsi que ceux de la puériculture, répartis en «petite» et «grosse» puériculture (exemples : du biberon au landau, du bavoir au siège auto etc...)

<http://www.fjp.fr/>

Référence MinEIE : **Fabienne Gensollen**

Partenaires du projet :

- L'AFNET est une association intersectorielle de loi 1901, regroupant grandes entreprises utilisatrices (Areva, Dassault, EADS, Renault, Total, ...), PME, organismes publics (ACFCI, ADAE, ANVAR, DATAR, DGA, DRIRE IdF, MinEFI, ...) et fournisseurs informatiques. <http://www.afnet.fr>
- EDIFRANCE est une association loi 1901. Créée en 1990, elle a pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) auprès des sociétés et administrations françaises. <http://www.edifrance.org/>
- GS1 France est un organisme de concertation entre l'industrie, le commerce et leurs partenaires, dont le rôle est la définition et la diffusion des standards internationaux de communication GS1/EAN pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. <http://www.gs1fr.org/>
- SRCI est une SAS créée en 1986 et dont l'activité s'exerce essentiellement dans le domaine des Echanges électroniques professionnels.

Objectifs et contexte du projet :

Le secteur du jouet est caractérisé par une activité très saisonnière : 60% du CA se réalise sur 2 mois. C'est un marché en pleine mutation, du fait de la grande concentration de la distribution spécialisée et du développement des discounters et du poids de la grande distribution au moment de la saison.

L'industrie française du jouet est fortement concurrencée par les produits d'importations directes et pénalisée par une concurrence déloyale accrue, notamment par le biais des copies et contrefaçons. L'innovation reste l'élément essentiel pour continuer à se développer avec notamment l'intégration de l'électronique dans le jouet traditionnel et les articles de puériculture.

Il est essentiel de réaliser une meilleure adéquation de l'offre et de la demande, en développant un dialogue interactif entre les différents acteurs de la filière mais aussi avec les intervenants des autres filières qui sont concernés par la gestion des flux de marchandises.

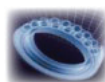
Les fabricants et les distributeurs ont déjà opéré une réorganisation en généralisant la commande électronique.

Ils ont réfléchi à la définition de processus communs et normés. Le projet vise à rapprocher les différents acteurs, et tendre vers la mise en place d'une démarche ECR efficace. Il doit à terme mener les participants à organiser un dialogue plus efficace. Les solutions développées permettront ainsi aux fabricants de mieux appréhender les attentes du consommateur et de mieux qualifier l'offre.

Les distributeurs pour leur part, sont conscients des enjeux de la rationalisation des stocks et de la nécessité de recourir à l'EDI pour fiabiliser les échanges, gagner en réactivité et limiter les risques d'erreurs en supprimant des ressaisies inutiles.

Les principaux enjeux du projet sont:

- Renforcer la compétitivité des acteurs de la filière par la pratique des échanges électroniques.
- Impliquer les PME - TPE dans les pratiques de la dématérialisation, où elles sont insuffisamment représentées.
- Permettre à la filière (Industriels et Distributeurs) d'accroître sa compétitivité et de lutter de manière beaucoup plus efficace contre la concurrence des pays émergents.



Methodologie :

- Pilotage du projet :

Maîtrise d'ouvrage

un comité de pilotage est mis en place qui réunit tous les acteurs. Les différentes sessions ont permis de définir les spécifications fonctionnelles. A chaque réunion, un thème est traité. Ce dernier sera formalisé et il devra être entériné par tous les partenaires. Chaque thème abordé fera l'objet d'un document ou livrable et les recommandations adoptées par le comité de pilotage seront soumises à tous les partenaires pour approbation.

La maîtrise d'oeuvre est confiée à la société SRCI qui a mis en place et opère pour le compte de la filière les plateformes de dématérialisation des fiches produits et des documents commerciaux (Commandes, Bons de livraison, Factures).

Des opérations pilotes sur le thème de la traçabilité des unités Logistique sont en cours de finalisation entre les différents acteurs. Le calendrier de leur mise en oeuvre est prévu à partir de mars 2008. Les premiers thèmes retenus sont : la fiche produit, la commande électronique et la gestion partagée d'informations sur le suivi des stocks.

Distribution des rôles entre chaque partenaire

- Chef de file : la Fédération Française des Industries Jouet- Puériculture et deux industriels référents dans le domaine des TIC (PLAYMOBIL et DISTRITOYS).
- Relations avec le commerce de détail : le Syndicat Français du Jouet.
- Coordination avec la grande distribution et étude économique : GS1.
- Relations avec les acteurs des filières TIC-PME 2010 : AFNET.
- Relations à l'international : EDIFRANCE.
- Relations « terrain » : DRIR, CCI.
- Coordination sectorielle (BCC) : SRCI.
- AMOA, AMOE (animation, modélisation, livrables) : SRCI, qui ayant démontré ses compétences techniques dans le domaine abordé, apportera son expérience méthodologique (ebXML) et s'assurera que les orientations du comité de pilotage se situent dans le respect des normes et recommandations Internationales.

- Plan de management :

Phase 1

- Analyse fonctionnelle
- Coordination générale
- Coordination BCC
- Modélisation du système
- Coordination transversale
- Définition des processus
- Modélisation des processus
- Définition de la sémantique
- Mise à disposition du RR
- Modélisation des données
- Définition des documents
- Modélisation des documents
- Cahier des charges du système
- Livrables

Phase 2

- Recettes des livrables
- Recettes du cahier des charges
- Etude filière
- Etude économique

Phase 3

- Recette du système
- Présentation aux pilotes pour validation

Phase 4

- Développement interne d'intégration du système
- Déploiement
- Accompagnement et suivi des pilotes à l'intégration
- Observatoire
- Communication

- Durée : 24 mois

- Livrables :

- Processus métiers
- Données sémantiques
- Documents d'affaire
- Spec. messagerie
- Spec. Outils.
- Guides de déploiement
- Schémas XML
- Connecteurs.
- Diagrammes de classe
- BRS(UN/CEFACT TBG6)
- RSM(UN/CEFACT TBG6)

TP2010

(Travaux Publics : dématérialisation objectif 2010)



Porteur du Projet : EdiBuild France

EdiBuild France est une association à but non lucratif qui travaille en réseau, au sein d'EdiBuild Europe, avec des partenaires équivalents, du secteur Construction, de l'Union Européenne. Son Observatoire de la Dématérialisation des Marchés Publics est reconnu comme une initiative unique et essentielle pour la remontée d'expériences terrain, la mobilisation de pilotes et l'actualisation des critères du Label dem@PE concernant les plateformes de dématérialisation. Cet Observatoire est animé en partenariat avec le MINEFE et la FNTP. <http://www.edibuild-fr.org/> et www.observatoire.info.

Responsable : Bernard Longhi, délégué général EdiBuild France

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé**

Partenaires du projet :

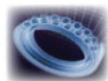
- FNTP : Fédération Nationale des Travaux Publics
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), au nom de l'AFCCI
- Les éditeurs de logiciels de marchés pour les entreprises et les donneurs d'ordres, et les éditeurs de connecteurs XML sont représentés par AGYSOFT (logiciels MARCO), EDISYS, Groupe MONITEUR (Batitextes), le Ministère de l'Ecologie (Angelo) et SRCI. S'y joignent des équipes de développement des logiciels propriétaires des entreprises TP.
- Les plateformes de dématérialisation sont représentées par trois acteurs majeurs : achatpublic.com (Groupe Moniteur), EDISYS et AGYSOFT par qui sont traités plus de la moitié des appels d'offres publics électroniques, dont les marchés à procédure formalisée.

Objectifs et contexte du projet :

A ce jour, malgré la pression des directives européennes et de leur transposition en droit français, nous constatons dans les activités de construction que la dématérialisation s'est, dans la pratique, limitée à la mise à disposition et au téléchargement d'avis d'appel publics à concurrence et de dossiers de consultation des entreprises pour les marchés publics.

Le présent projet a pour objectif de faire démarrer une réelle pratique de relations commerciales dématérialisées dans le secteur des travaux publics et du génie civil, au travers des processus d'appels d'offres, soumissions d'offres, passation de marchés, exécution de marchés (situations intermédiaires, factures, règlements ou mandatements), achats de produits et de services (matériels, main d'oeuvre, matériaux), et sous-traitance.

Pour les PME de la filière, le projet apportera une évolution du contexte de la dématérialisation adaptée à leurs besoins. Tous les livrables du projet sont conçus pour respecter les standards internationaux et sont produits en relation avec les instances de normalisation internationales. Par ailleurs, un logiciel gratuit est développé pour récupérer automatiquement les bordereaux de prix et saisir son offre, conforme aux standards UN/Cefact. Le projet concerne les échanges commerciaux d'une part entre donneurs d'ordres et entreprises de TP, et d'autre part entre ces entreprises et leurs différents fournisseurs ou sous-traitants. Il permettra d'en mutualiser les bénéfices dans le domaine du bâtiment, utilisateur potentiel des mêmes messages normalisés.



Méthodologie :

■ Pilotage du projet :

Le projet est organisé en groupes de travail. Il dispose d'un comité de pilotage qui lui est propre. Ses membres sont :

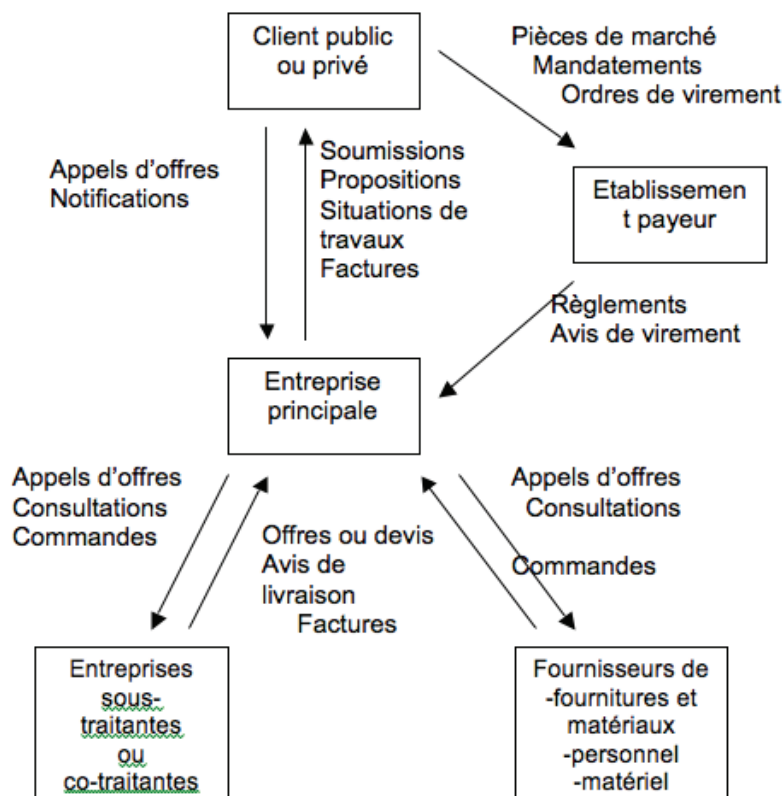
- EDIBUILD France représentée par son Président : Yves FRANCOIS, Président du Comité de Pilotage,
- la FNTP, représentée par M. Jean-Jacques MEILLER
- un représentant des PME : M. Guilhem ROUVAREL (BEC frères)
- un représentant des grands groupes : M. Laurent LEBLOND (SPIE BATIGNOLLES)
- un représentant des plates-formes de dématérialisation : M. Thierry SOULA (Edisys)
- un représentant de la C.C.I.P : M. Georges FISCHER
- un représentant du Ministère de l'Équipement / D.A.E.I : M. Dominique Bureau ou son représentant
- un représentant le Ministère de l'Industrie : M. Marc MOREAU

En complément de ces groupes de travail et du comité de pilotage, sont organisées des réunions plénières du projet qui permettent de communiquer et de débattre en présence de tous les intéressés.

■ Durée : Le planning général du projet est prévu sur 30 mois à partir de la notification.

■ Livrables :

Le projet porte sur l'ensemble des échanges commerciaux entre les acteurs comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



«Conduite du changement dans le partage et l'échange, normalisé et sécurisé, des informations sur les projets et les produits industriels, dans le secteur de la Construction BTP, à destination des PME et de l'ensemble de la filière »



Porteur du Projet : MEDIAConstruct

Association loi de 1901 créée en 1989 par les professionnels de la construction du Bâtiment et du Génie Civil, sa mission consiste à promouvoir l'usage des technologies de l'information et de la communication, soutenir la conduite du changement lié à l'émergence de nouveaux process métier de la filière, démontrer et promouvoir les profits procurés par les TIC, les normes et standards. <http://www.mediaconstruct.org/>

Tous les documents produits à ce jour et en particulier la composition et les programmes d'action des différents groupes de travail sont en ligne sur <http://www.projet-expert.fr/>

Responsable : **Bruno Slama**

Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé et JY Ramelli (MEEDDAT)**

Référent Soutien Technique : **jean Brangé (AFNeT)**

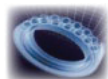
Partenaires du projet : 12

- **Mediaconstruct et ses membres** : UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architecte) UNTEC groupement de 850 cabinets libéraux d'Economistes de la Construction CICF (Chambre de l'ingénierie et du conseil de France) UNAPOC (Union Nationale des Professionnels de la Coordination en OPC) Groupement d'Industriels/AIMCC.(Lafarge, BPB, Saint-Gobain, Arcelor, Siplast, Schluter systems, ATITA, GFCC, CTTB, FIB-CERIB, BATIDATA..)
- **FFB** La Fédération Française du Bâtiment a pour vocation de rassembler les entreprises de toutes tailles et de toutes spécialités, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. <http://www.ffbatiment.fr/>
- **CSTB** Créé en 1947, le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Le CSTB réunit des experts des matériaux et techniques de construction. Il apporte son concours aux industriels, entrepreneurs, bureaux d'étude, architectes et maîtres d'ouvrage. <http://www.cstb.fr/>
- **CAPEB** Née en 1946, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est l'organisation professionnelle et patronale de l'artisanat du bâtiment, elle fédère près de 100.000 des 335.000 entreprises artisanales et petites entreprises du bâtiment. www.caheb.fr
- **CTAI** Centre Technique d'Application et d'Innovation de l'Artisanat, le, créé en 1984 et devenu pôle d'innovation dans le domaine des TIC depuis 1991 www.artifrance.fr
- **OGE** Créé en 1946, L'Ordre des géomètres-experts représente la profession de géomètre-expert auprès des Pouvoirs Publics et assure la mise en oeuvre des lois et des règlements qui la régissent. www.geo-metre-expert.fr
- **AFNOR / Standarmédia** Le programme Standarmédia / Afnor a été établi en 2001 pour apporter une réponse innovante au positionnement de la normalisation dans le contexte du développement croissant d'instances de standardisation parallèles et concurrentes dans les TIC. www.afnor.org

Objectifs et contexte du projet :

L'objectif majeur d'eXpert est d'améliorer très significativement l'ensemble des process en vigueur dans la filière, en prenant en compte l'intégralité des phases (de la programmation, conception, jusqu'à l'exploitation, voire la démolition des ouvrages de bâtiment ou génie civil), et à faciliter l'accès des PME aux avantages des technologies qui sous-tendent les nouveaux process. Le projet eXpert est clairement focalisé sur les process qui mettent en oeuvre les échanges et/ou le partage d'informations techniques relatives aux ouvrages bâtiment (de la conception à l'exploitation) et aux composants industriels de ce secteur (de la prescription à l'exploitation et la maintenance). Le respect des normes et standards internationaux, validés ou émergents, sont un des volets essentiels du projet eXpert. eXpert est une extension du projet e-Bat, et en constitue le volet « outils techniques » pour la filière.

Les normes et standards pour les modèles de données spécifiquement BTP, au cœur des logiciels et bases de données modernes (normes ISO-IFC, SDC, STEP) sont établies depuis quelques années. Ils mobilisent



largement les professionnels (MOA, MOE, Industriels, Informaticiens) à l'échelle mondiale. Les outils normalisés et interopérables sont en grande partie déjà disponibles sur le marché mais ils sont à ce jour imparfaits, et surtout très peu mis en œuvre. Leur généralisation passe par un préalable : la révisions de certaines étapes clef des process, et en particulier le recours à une « maquette numérique », c'est à dire l'abandon d'une démarche basée sur le simple échange de dessins.

La stratégie pour la filière consiste à faciliter, promouvoir, expliquer les nouveaux process afin de créer la confiance et d'en développer l'usage dans tous les projets.

Concrètement, le projet eXpert se traduira au final par des outils, appropriés par les PME, via des plateformes en ligne, dans le cadre d'un dispositif plus global d'accompagnement à la conduite du changement, en cohérence avec les initiatives des autres filière (en fonction de l'intérêt qu'il y a dans une mutualisation).

Methodologie:

Dans le cadre de TIC&PME 2010 un rapprochement préliminaire a été réalisé entre les partenaires. Une charte commune manifeste la volonté des organisations professionnelles de la filière BTP de coordonner leurs actions, dans les déroulement de leurs projets en cours et éventuellement au delà.

L'engagement commun porte sur 5 points : La prééminence du rôle des utilisateurs finaux, le respect des normes et standards, la fourniture d'outils opérationnels, la cohérence entre les projets, la coordination de la communication.

Pour satisfaire ces engagements, les signataires de cette Charte souhaitent la mise en place d'un « Comité de pilotage TIC-PME-2010-filière BTP » fonctionnant sur la base de la Charte.

Le projet eXpert se découpe en 2 sous projets :

eXpert 1 autour de la thématique «Maquette numérique» il s'agit d'un sous projet dit «vertical»

eXpert 2 autour de la thématique des outils de communication sur le chantier, selon un axe horizontal.

■ Pilotage du projet :

Comité de pilotage Sa mission consiste à superviser l'ensemble de l'exécution du projet, et le respect des engagements contractuels sur toute sa durée. Il est composé des représentants de chacun des partenaires, et dirigé par le Chef de projet. Le comité de pilotage assure l'ensemble de la coordination intergroupes, de même que l'organisation des plannings, le suivi financier et administratif.

Coordination Internationale et intersectorielle (experts normes). La mission consiste à maintenir la cohérence du projet eXpert, dans toute sa durée, avec les instances de normalisation et standardisation internationales et à promouvoir vers elles les résultats du projet.

Groupe des Experts Métier Ce groupe de travail réunit les rapporteurs/animateurs des 8 sous-groupes Experts Métiers, et est le principal dispositif du projet assurant sa transversalité dans la filière. Les 8 sous-groupes experts Métiers du BTP sont les suivants :

eXpert1 : Groupe A- Maîtrise d'ouvrage BTP / exploitants Groupe B- Industriels du composant pour le BTP Groupe C- Maîtrise d'œuvre BTP, Architectes Ingénieurs Economistes... Groupe D- Entreprises BTP Groupe E- Industriels du logiciel et du service Internet du BTP Groupe F- Enseignement – Formation professionnelle groupe G - Métiers du foncier et de la géolocalisation

eXpert2 : Groupe de travail sur les outils de communication de chantier

AFNOR / Standarmédia contribue de manière transverse aux travaux des groupes au plan des normes et standards internationaux.

Spécification – expérimentation – conduite du changement. Cette tâche s'appuie sur la synthèse des recommandations du groupe des Experts Métiers pour élaborer les spécifications générales de la plateforme, des contenus technologiques et pédagogiques, des mesures d'accompagnement du changement et des mesures incitatives.

Groupe de communication – promotion – développement de projets connexes. Ce groupe a pour mission, tout au long du déroulement du projet, d'assurer la communication interne externe. Il spécifie les actions à engager en s'appuyant sur les relais presse et média les plus larges, ainsi que sur les actions et outils de communication des organisations professionnelles.

■ Plan de management :

Phase 1

- Remontée des attentes de professionnels de la filière, organisés en 6 groupes de travail (experts métiers). - Rédaction d'un Livre blanc 1 (synthèse globale des attentes) - Travail en atelier des 6 groupes (examen des solutions outils, normes et standards, dispositifs d'accompagnement et de formations) - Rédaction d'un livre blanc 2 : recommandations sur les solutions (existantes ou émergentes), - Rédaction par le comité, des spécifications des outils à mettre en place ainsi que de tout l'environnement de support, accompagnement, formation.

Phase 2

- Opérations tests de validation des outils, (cas réel) - Spécification détaillées de la plateforme Internet, des outils et fonctionnalités, des contenus, de l'administration et de l'exploitation de la plateforme.

Phase 3

- Communication et dissémination. Définition des actions pour asseoir la pérennité d'eXpert. - Mesure des résultats de eXpert, au terme d'une phase d'exploitation expérimentale de la plateforme - Définition d'un modèle économique apte à garantir la pérennité et la vitalité de la plateforme

La MOE intervient dès la réalisation des spécifications. Ses missions portent sur les points suivants :

Organisation générale : Sélection et consultation des fournisseurs et de partenaires Plannings et contractualisations Plan qualité développement, étapes tests et procédures de recettes

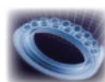
Développement technique : Spécification techniques détaillées Choix des solutions technologiques Sélection finale des intervenants MOE Développement de la plateforme Internet

Contenus et ressources : Spécifications détaillées Sélection des partenaires MOE Réalisation de contenus originaux Intégrations / mise en cohérence des contenus et ressources Internes / externes Accompagnement à la conduite du changement Spécifications détaillées des actions Mise en place des actions

■ **Durée** : 24 mois

■ Livrables :

- **Livre blanc # 1** : Synthèse pour la filière BTP, et pour chacun des 6 groupes Métiers, des expressions des besoins, des freins identifiés.
- **Livre blanc # 2** : Synthèse des recommandations pour la filière BTP, et pour chacun des maillons de la filière, sur la base de la confrontation de l'expression des besoins et des solutions existantes et à développer.
- Cahier de spécifications générales définissant les outils techniques à mettre en place, les contenus relatifs à l'accompagnement, les actions planifiées dans ce domaine et les moyens nécessaires.
- Opérations tests, organisées avec les partenaires projet : Elles font l'objet de rapports et de livrables spécifiques, aptes à permettre à la fois la vérification de la pertinence des actions, la mesure des impacts et la constitution de témoigniaux.
- Plateforme technique Internet : Outils techniques en ligne, contenus de sensibilisation, information formation, e-learning, accompagnement de la conduite du changement. A l'issu du projet, un modèle économique est défini dans le but d'en asseoir un fonctionnement économiquement durable.
- Plan d'action communication – marketing : Rapport sur les actions menées dans le périmètre du projet eXpert et planification et budgétisation des actions pour en assurer la pérennité au delà.
- Spécifications de mesures incitatives durables pour favoriser la généralisation d'outils et de pratiques basés sur l'interopérabilité : Ces mesures pourraient prendre la forme de la définition d'un label de « Haute Qualité Informationnelle » (des projets) ou label « HQI », s'inspirant de « HQE »
- Rapport final mettant en évidence la pertinence de l'usage des fonds publics et l'action de la DGE, l'impact des normes et standards internationaux et l'apport de eXpert.



SuFIX

(Supply chain Footwear Interopérable en XML)



Porteur du Projet : FFC (Fédération Française de la Chaussure)

Responsable projet : **Michelle BONET** (délégué général FFC)

Responsable technique : **Gilles Brandel** (SRCI)

Référent MinEIE : **Marie-Louise Morvan**

Référent Soutien Technique : **Gilles Brandel** (EDIFRANCE), **Valérie Marchand** (GS1)
Erick Jonquière (AFNET)

Partenaires du projet

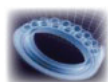
- **La Fédération Française de la Chaussure (FFC)** regroupe les marques et les industriels français producteurs de chaussures. La FFC a pour objet de promouvoir et représenter la profession (<http://www.chaussuredefrance.com/>).
- **La Fédération des Détaillants en Chaussures de France (FDCF)** qui représente les détaillants distributeurs de chaussures et 'articles chausant (<http://www.chaussure.org/>).
- **Le Syndicat National du Commerce de la Chaussure (SYNCC)** qui représente les grandes surfaces spécialisées et les succursalistes distributeurs de chaussures.
- **La Fédération française des Entreprises de Gros (FCJT)** qui représente les importateurs de chaussures et qui dans le cadre du projet fédère plus particulièrement l'UDIC qui est l'organisation professionnelle française des distributeurs-grossistes et importateurs-exportateurs en Chaussures. L'UDIC regroupe 70 entreprises ayant réalisé en 2004 un chiffre d'affaires, hors taxes, de un milliard d'euros (<http://www.fcjt.org>).
- **L'AFNET** est une association intersectorielle de loi 1901, regroupant grandes entreprises utilisatrices (Areva, Dassault, EADS, Renault, Total, ...), PME, organismes publics (ACFCI, ADAE, ANVAR, DATAR, DGA, DRIRE IdF, MinEFI, ...) et fournisseurs informatiques (<http://www.afnet.fr>).
- **EDIFRANCE** est une association loi 1901. Créée en 1990, elle a pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) auprès des sociétés et administrations françaises (<http://www.edifrance.org/>).
- **GS1 France** est un organisme de concertation entre l'industrie, le commerce et leurs partenaires, dont le rôle est la définition et la diffusion des standards internationaux de communication GS1/EAN pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement (<http://www.gs1fr.org/>).
- **SRCI** est une SAS créée en 1986 et dont l'activité s'exerce essentiellement dans le domaine des Echanges électroniques professionnels (www.srci.fr).

Objectifs et contexte du projet :

L'industrie française de la chaussure a connu de profondes transformations ces trente dernières années qui répondent à la fois aux mutations de la consommation et aux modifications des termes de l'offre. La versatilité de la consommation nécessite des modes d'organisation permettant une meilleure réactivité et un raccourcissement des délais de fabrication. La filière s'est impliquée fortement dans les NTIC depuis de nombreuses années. Elle dispose à ce jour de plateformes de dématérialisation opérationnelles (EDI) mais pas encore d'une culture « Supply Chain » dans le cadre de l'environnement économique.

Améliorer la performance de la filière chaussure Française par la mise en place d'un système de mise en ligne des stocks. Dans le cadre de la « Supply-chain », optimiser par ce biais la gestion des promotions, des inventus et des séries limitées. Le projet SuFIX vise donc à rapprocher les différents acteurs tendant à la mise en place d'une « Supply Chain » efficace devant à terme mener les participants à une normalisation de leurs relations commerciales, et rendre plus attractive l'industrie Française de la Chaussure.

Le principal enjeu du projet SuFIX est de permettre à la filière (industriels et distributeurs) d'accroître sa compétitivité et de lutter de manière beaucoup plus efficace contre la concurrence des pays émergents. En effet, la réactivité de la filière est un élément déterminant de sa compétitivité vis à vis des pays à bas niveaux de salaires, en particulier s'agissant des fabrications milieu et haut de gamme.



Methodologie :

Le respect des standards sera un pré-requis à la conduite du projet. Le chef de file prendra des engagements en ce sens et s'assura de leur respect.

Par ailleurs, dans un but avoué d'interopérabilité, il sera porté une attention particulière sur les aspects de coordination métier avec les filières des BBC et de coordination transversale avec l'ensemble des filières.

Enfin, afin d'accélérer la phase de déploiement, des outils seront mis en place et fournis aux acteurs. Ces outils devront, dans la mesure du possible être réutilisables dans d'autres secteurs d'activité.

■ **Pilotage du projet**

Maîtrise d'ouvrage

Un comité de pilotage sera mis en place qui réunira tous les acteurs. Il se réunira régulièrement, afin de définir les spécifications fonctionnelles. A chaque réunion, il sera proposé un thème. Ce dernier sera formalisé et il devra être entériné par tous les partenaires.

Ce comité se réunira une fois par semestre.

- FFC : Le délégué général Michelle BONNET
- FDCF : le président M. Jean-Pierre FABRE
- SYNCC : la secrétaire générale Mme Cécile MARZINSKI.
- FCJT : Le délégué général M. Patrick BLANC.
- SRCI : Le responsable technique Gilles Brandel

Le comité de pilotage sera l'occasion de faire un point d'étape du projet.

Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'oeuvre sera confiée à la société SRCI qui a mis en place et opère pour le compte de la filière les plateformes de dématérialisation des fiches produits et des documents commerciaux (Commandes, Bons de livraison, Factures)

Un comité technique composé des partenaires et sous traitants du projet qui se réunira à un rythme régulier (1 fois tous les 2 mois minimum). Tous les acteurs du projet sont susceptibles de participer aux groupes de travail en fonction des différents thèmes qui y seront traités.

- AMOA, AMOE (animation, modélisation, livrables) : SRCI, qui ayant démontré ses compétences techniques dans le domaine abordé, apportera son expérience méthodologique (ebXML) et s'assurera que les orientations du comité de pilotage se situent dans le respect des normes et recommandations Internationales.

■ **Plan de management**

Phase 1 : Référentiel de filière.

Phase 2 : Validation du référentiel, étude économique.

Phase 3 : Préparation des pilotes.

Phase 4 : Déploiement.

Les critères d'évaluation seront finalisés par le comité de pilotage technique du projet, et ne sont pas encore tous retenus à la date de rédaction de la présente annexe.

PHASE I : septembre 2007 – juin 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / AFNET

Cette phase sera consacrée à la production d'un référentiel de filière à partir des processus métiers à mettre en place dans le cadre du projet. Elle comprendra :

- Analyse fonctionnelle.
- Modélisation du système.
- Modélisation des données.
- Rédaction du cahier des charges.

Les livrables de la phase I seront validés dans la phase II.



Livrables :

- BRS (Business Requirements Specifications).
- Diagrammes de cas d'utilisation.
- Diagrammes d'activité.
- Diagrammes de séquence.
- RSM (Requirement Specifications Mapping).
- Cahier des charges.

PHASE II : juin 2008 – août 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / GS1

Cette phase sera consacrée à la validation des livrables et du cahier des charges produits dans la phase I.

Par ailleurs, GS1 réalisera une étude économique auprès des acteurs. C'est cette dernière qui permettra de préparer la phase III (orientations et acteurs).

Livrables

- Cahier de recette fonctionnalités du système.
- Cahier de recette architecture du système.
- Rapport de réception des livrables.

PHASE III : août – octobre 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI

La phase III sera consacrée à la préparation de la mise en place des pilotes et à l'établissement du planning de déploiement (pilotes et adhérents).

Les pilotes seront recrutés au sein de toutes les fédérations impliquées dans le projet. Ils devront être en nombre suffisant, afin de permettre d'obtenir des indicateurs significatifs au niveau du déploiement.

Livrables : Shows présentation pilotes.

PHASE IV : octobre 2008 – septembre 2009 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / AFNET

La phase IV sera consacrée à déployer les pilotes, à suivre le déploiement via un observatoire, à en analyser les résultats afin d'effectuer les corrections préalables à un déploiement global de filière. Elle comprendra :

Déploiement

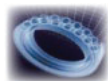
On entend par déploiement : La mise à disposition des standards et des livrables pour la maîtrise d'œuvre. La mise à disposition des outils. La mise à disposition des plateformes de dématérialisation. La formation de la maîtrise d'œuvre et des utilisateurs. L'assistance technique à la maîtrise d'œuvre. L'assistance à la conduite du changement dans les entreprises.

A l'issue du programme les fédérations proposeront à leurs adhérents un processus de déploiement qui aura pour objectif de diffuser au plus grand nombre de PME les travaux effectués par les entreprises pilotes.

Ce processus sera constitué à la fois d'actions de promotion, de formations, de réunions régionales d'information, et d'un accompagnement personnalisé des entreprises qui en ressentiront le besoin.

Les séminaires de formations seront composés de plusieurs modules et se dérouleront au sein d'EDI France. Ils auront pour objectif d'informer les entreprises sur les standards ebXML, sur les travaux effectués et de former les utilisateurs. Pour les aider dans cette tâche, les formateurs auront à leur disposition des kits de formation complets au format PowerPoint. De plus, EDI France et l'AFNET fourniront des manuels et des guides techniques aux entreprises. Un support de formation de type e-learning leur sera également proposé.

Des réunions d'information seront organisées en région, ainsi que pendant les manifestations de la profession (MIDEC). Afin de faciliter l'intégration des informations transmises, des supports de référence (guides techniques, etc.) aux formats papier et CD-Rom seront mis à la disposition des entreprises. Ces réunions pourront être organisées en deux parties, la première présentant les travaux réalisés et leurs objectifs, les témoignages des entreprises pilotes et les résultats obtenus par l'étude économique avec notamment les aspects de retour sur investissements. La seconde, sous forme d'ateliers, permettra aux participants d'obtenir plus de détails sur les aspects techniques et organisationnels à mettre en place pour obtenir de meilleurs résultats.



Enfin une phase d'accompagnement des entreprises sera proposée en fonction des besoins des entreprises. L'accompagnement se fera à la fois par la remise de manuels et de guides et par la prestation d'un formateur au sein des entreprises qui le souhaiteront.

Il faut noter que les aspects formations et informations seront plus axés sur les modifications organisationnelles de la mise en œuvre des TIC que sur les aspects maîtrisés par les outils proposés.

Livrables

Livrables phase 1 BRS (Business Requirements Specifications)

- Diagrammes de cas d'utilisation
- Diagrammes d'activité
- Diagrammes de séquence
- Diagrammes de collaboration
- RSM (Requirement Specifications Mapping)
- Diagrammes de classe
- Cahier des charges

Livrables phase 2 Cahier de recette fonctionnalités du système

- Cahier de recette architecture du système
- Rapport de réception des livrables
- Rapport d'étude de filière
- Rapport d'étude économique

Livrables phase 3 Shows présentation pilotes

- EDI et ROI
- Guide des bonnes pratiques

Livrables phase 4 Rapport de réception du système

- Procédures de déploiement
- Guides de déploiement
- Guide d'utilisation et de mise en service
- Guide d'interfaçage
- Supports de formations
- Supports de communication
- Résultats de l'observatoire
- rapport final

e-EXPORT PME

www.e-export.fr



Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé**

La dématérialisation des échanges entre entreprises est un facteur clé pour l'accroissement de la compétitivité des entreprises françaises dans le commerce international

E-EXPORTPME facilite l'intégration des TIC pour le commerce International dématérialisé. C'est un moyen pour l'entreprise d'être plus performante, plus réactive et de gagner des parts de marché à l'exportation, tout en restant simples à s'approprier.

Les bénéfices pour l'entreprise réside dans la diminution des coûts de transaction, la traçabilité de bout en bout des documents et la sécurisation des échanges dématérialisés.

EEXPORTPME c'est :



- L'implication d'un secteur stratégique via le pôle de compétitivité **COSMETIC-VALLEY**, porteur du projet. Avec pour partenaires :

- CCIP
- EDIFRANCE



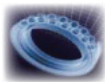
- Piloté par **France eCommerce International**
- En partenariat avec des projets complémentaires, notamment le projet **GESFIM** de TLF

EXPORT PME intervient au niveau :

- Business : Faciliter les processus et la gestion du commerce international dématérialisé.
- Légal : Faciliter les aspects légaux, réglementaires, gouvernementaux et contractuels.
- Technique : Faciliter l'interopérabilité technique des systèmes en s'appuyant sur les standard internationaux UN CEFACET.
- Commercial : Faciliter toutes les opérations commerciales et les flux d'informations: visibilité, offre, contractualisation et achat/vente

Et de façon opérationnelle avec le Guichet unique tiers de confiance **PLACE International** pour les opérations d'import/export (www.e-export.fr) et du guichet électronique des formalités internationales de la CCIP (www.ccip.fr).

Des projets pilotes sont menés avec les pays de l'alliance **Asie Europe for Paperless Trade** (www.aseal.biz) regroupant des pays tels que : Angleterre, Allemagne, Corée du Sud, Taiwan, Malaisie et en Afrique avec le Sénégal.



CONTEXTE :

- Les échanges de biens et de services sur le marché mondial sont en perpétuelle augmentation.
- La croissance française stagne et la balance du commerce extérieur est très largement déficitaire (40 Milliard d'€ en 2007)
- De nombreux acteurs interviennent dans une opération de commerce international (douanes, transporteurs, logisticiens, banques, assurances, les CCI....)
- L'entreprise doit faire face à la complexité du contexte légal et réglementaire, des contrôles induits et des procédures pour l'import/export : Une série de formulaires sont à remplir, transférer, valider.
- Le terrorisme accentue le degré de sûreté- sécurité exigé par la traçabilité des opérations

AUPARAVANT :

- Les produits vont plus vite que l'information, il n'y a pas d'anticipation
- L'information doit être matérialisée sur des formulaires papier et signés par les autorités légales. Cela crée des ruptures de chaîne et des produits peuvent rester à quai
- L'aller/retour enregistrement formalités sur la base de documents papiers « saisie, coursier, tampon » est coûteux en temps et en argent.
- L'information papier en plusieurs exemplaires n'est pas réutilisable. Les mêmes informations sont ressaisies plusieurs fois par plusieurs intervenants
- Le coût de gestion et d'acheminement des documents est très élevés
- Les documents papiers, mail échangés doivent être archivés dans des entrepôts.
- Difficulté de satisfaire aux obligations fiscales et douanières.
- Les documents sont dans la langue du pays.
- Pas de mutualisation de moyens

MAINTENANT :

Le traitement d'un document papier estimé entre 20€ et 40€ tombe entre 3 et 5 €. Le processus complet des formalités d'une opération d'exportation estimé entre 20 à 22 jours en France se réduit à quelques heures.

La consultation des documents se fait dans la langue de son choix.

Les informations étant transmises avant l'arrivée des marchandises à destination, celles-ci sont libérées plus rapidement pour la livraison au client.

Les contrôles fiscaux ou douaniers sont facilités puisque tous les échanges et les documents sont centralisés dans un Dossier de Transit International archivés sur 10 ans.

Les dossiers sont réutilisables sous forme de modèle. Les documents sont saisis une seule fois et les informations sont réutilisées par tous les intervenants. Les litiges sont minimisés.

La mise à disposition d'un environnement collaboratif dématérialisé met en relation tous les partenaires d'une même opération de commerce international

Plus de visibilité et de sécurité sur les marchés étrangers par l'utilisation et l'optimisation des réseaux des organisateurs du transport international

TICIO (Standard TIC Inter-Opérable)



Porteur du Projet : FIEN (Filière des industries électroniques et numériques)

Chef du projet

Michel Ramez, Hypertac, Tél : 02 32 96 09 21 – michel.ramez@hypertac.fr

Gabriel Coron – Délégué Général FIEN Tel : 01 45 05 70 30 – gcoron@gixel.fr

Référent MinEIE : **Claude Caillas**

Référent Soutien Technique : **Jean Brangé**, jean@afnet.fr

Partenaires du projet

- **L'AFNeT** (ex AFUU) est une association loi 1901. Depuis plus de vingt ans, l'Association Française des utilisateurs du Net et de la Société en Réseau, accompagne et soutient activement les entreprises pour une appropriation durable des nouvelles technologies de l'information. Elle est au cœur des enjeux opérationnels de la création de valeur et des nouvelles formes de compétitivité par l'intégration du numérique. <http://www.afnet.fr>
- **BOOST** (Business Opportunities with new Organizations, Standards and Technologies) Un cabinet de conseil qui possède une expertise sur les fonctions e-business et possède une vue globale des meilleures pratiques dans le domaine de la réalisation de standards internationaux basés sur l'UN/CEFACT (Aero). <http://www.boost-management.com>
- **Optics Valley** Association Loi 1901 qui anime en Région Ile-de-France les filières technologiques de l'optique, de l'électronique et de l'ingénierie logicielle. Opticsvalley a pour objectif de fédérer et de soutenir le développement de l'ensemble des acteurs. <http://www.opticsvalley.org/>
- **EISTI** (Ecole Internationale des Sciences & Traitement de l'Information) Etablissement d'Enseignement Supérieur - reconnu par l'Etat - habilité par la CTI - Membre de la Conférence des Grandes Ecoles . L'EISTI assure des formations d'ingénieur pluridisciplinaire. <http://www.eisti.fr/>

Objectifs et contexte du projet



Un certain nombre de PME de la FIEN travaillent pour des clients de filières différentes qui ne sont pas dotés de standards communs et homogènes ce qui alourdit les processus et diminue la compétitivité de ces entreprises. L'objectif du projet est la mutualisation des outils ou systèmes permettant aux PME de déployer une intégration numérique de la chaîne logistique jusqu'aux rangs 4 ou 5, dans le respect des réglementations en vigueur en vue d'accroître la compétitivité de toute la filière. La mise en place d'un standard interopérable va permettre de fluidifier les échanges dans la supply-chain de l'Electronique en positionnant les Pme's dans la relation d'entreprise étendue des filières clients tout en réduisant les tâches à faible valeur ajoutée de connexion manuelle sur les portails clients.



Méthodologie



- **Pilotage du projet :**

La FIEN dans son ensemble permettra de traiter la mise en place d'un standard TIC interopérable du niveau N filière cliente au niveau N-4.



L'AFNeT interviendra sur la coopération avec d'autres projets du même écosystème et/ou projets des autres filières métiers (mécanique, plasturgie, ...) ainsi que sur les tâches de Veille NTIC et Innovation (e-design et PLM) elle participera à l'industrialisation du standard.

BOOST sera le responsable technique du projet et le maître d'œuvre principal. BOOST réalisera en collaboration avec la FIEN et l'EISTI les standards TIC inter opérables basés sur ebXML et UN/CEFACT de la FIEN.

L'EISTI participera à l'analyse préalable et l'identification des besoins FIEN et filières clientes, à la constitution du Dictionnaire de Données basé sur les standards UN/CEFACT.

Opticsvalley en forte collaboration avec les syndicats de la FIEN, managera la phase du projet portant sur la conduite du changement, la promotion et la formation des PME aux nouveaux standards et outils.

■ **Plan de management**

L'organisation mise en place est basée sur la conduite du projet sous la responsabilité de la FIEN. Cette organisation est basée sur une maîtrise d'ouvrage composée par les syndicats (SPDEI, GFIE, SYCABEL, GIXEL, SITELESC, SIMTEC, SNESE) et managée par la FIEN

La maîtrise d'œuvre est composée des différents partenaires participant au projet . BOOST, responsable technique du projet, sera le maître d'œuvre principal.

Phase1 : Définir les standards à utiliser au sein de la filière électronique basés sur les standards UN/CEFACT existants inter opérables et internationaux et la technologie ebXML et promouvoir leur utilisation auprès des PME de la filière.

Phase2 : Définir les solutions d'interopérabilité (passerelles) avec les systèmes d'échange numériques supply chain des grands secteurs clients

■ **Durée : 2 ans**

■ **Livrables :**

WP1.1 Analyse préalable et besoins FIEN

WP1.2 Identification des besoins stratégiques et standards utilisés par les filières clientes

WP 2 Définition des Standards

WP 3 Définitions des solutions d'Interopérabilité

WP 4 Organisation de l'industrialisation du standard et proposition de solutions aux entreprises

WP 5 Conduite du changement , promotion, formation

WP 6 Coopération avec d'autres projets du même écosystème

WP 7 Management

WP 8 Veille NTIC et Innovation (e-design et PLM)

Pôle filière produits aquatiques

(Numérisation de la traçabilité dans la chaîne logistique de la filière des produits aquatiques)

Face aux exigences réglementaires et aux attentes croissantes des consommateurs en termes de sécurité, la traçabilité, existante dans chaque entreprise, nécessite aujourd'hui de pouvoir circuler aisément entre les acteurs de la filière des produits aquatiques. Ce projet vise donc à dématérialiser les échanges par la mise en place d'une plate forme collaborative après dépôt de normes auprès de l'UN-CEFACT.

Porteur du Projet : Pôle Filière Produits Aquatiques. Association interprofessionnelle loi 1901 créée en 1999, labellisée en juillet 2005 par le gouvernement Pôle National de Compétitivité 'Filière Produits Aquatiques'. <http://www.polefiliereproduitsaquatiques.com/>

Responsable : **Jean Baptiste DELPIERRE** Tél : 03 21 10 78 98

Contact : **Catherine BEUTIN** contact@polefiliereproduitsaquatiques.com

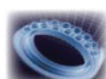
Référent MinEIE : **Nicole Gerles**

Référent Soutien Technique : **Jean-Marc Dufour**, jean-Marc.dufour@paris-Eci.net

Partenaires du projet

(Les deux premiers partenaires, Organisations de Producteurs, fédèrent 180 navires)

- FROMNORD Organisation de producteurs (pêcheurs) Responsable : Thierry MISSONNIER
- COOPERATIVE MARITIME ETAPLOISE Organisation de producteurs (pêcheurs) <http://perso.orange.fr/cme/pages/intro.html> Responsable : Dominique THOMAS
- DELPIERRE Production et commercialisation de produits de la mer. <http://www.sif-france.fr/> Responsable : Jean-Luc CARNEZ
- Service pêche de Boulogne sur Mer (Service de la CCI de Boulogne sur Mer Côte d'Opale) <http://www.portboulogne.com/peche/services.php> Responsable : Bernard WYTS
- EURONOR seul armateur à Boulogne sur mer représentant donc les pêcheurs de haute mer. <http://www.euronor.fr> Responsable : Xavier LEDUC
- Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Organisation Interprofessionnelle Responsable : Marc PERRAULT
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Organisation Interprofessionnelle. Responsable : Jean Marc LE GARREC
- COPROMER TRANSPORTS Gpe Delanchy Transport de produits de la mer frais ou congelés <http://www.delanchy.fr> Responsable : Xavier BATEMAN
- TRADIMAR Leader européen dans le transport des produits de la mer <http://www.stef-tfe.fr/site4/fr> Responsable : Christophe BAILLEUL
- DIGIPOINT (membre de l'AFNET et de la FING) Association loi 1901 centre de services en technologies de l'information et de la communication de la région Nord Pas de Calais. <http://www.digiport.org/> Responsable : Pierre SOURIS
- EDIFRANCE Association de loi 1901 ayant pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels Responsable : Bruno PREPIN
- CAPITAINE HOUAT (site Lorient et Boulogne-sur-Mer) : Mareyage <http://www.capitainehouat.fr> Responsables : Christophe GAUDER et Philippe GALL
- FRAIS EMBAL : Transformation et conditionnement de produits de la mer Responsable : Gilles NOURY
- CHANADE MAREE : Mareyage. Responsable : Julien DAMERVALLE
- DEMARNE FRERE : Négoce, mareyage et importation. Responsable : Alain GLOAGUEN
- COPALIS : Valorisation des co-produits de la pêche. <http://www.copalis.fr> Responsable : Emmanuel BOUCHER
- Pavillon de la Mer de RUNGIS : Consultant logistique. <http://www.rungisinternational.com> Responsable : Marc ESPAGNON
- PRF Mareyage, filetage, import, négoce : Thierry D'ANDREA
- SOCIETE NOUVELLE DOLLEANS MAREE Mareyage, filetage, import, négoce Responsable : David LAHOUCHE
- Université du Littoral Côte d'Opale Responsable : Jean-Pierre MONROUZEAU



Objectifs et contexte du projet

La filière des produits aquatiques est en pleine restructuration du fait de contraintes économiques (coût du carburant...), environnementales (diminution de la ressource...) et réglementaires (log book électronique, règlement européen 178/2002...).

La filière a donc validé le besoin de s'orienter vers une démarche visant à améliorer la prise en compte des éléments de Traçabilité au sein des entreprises de la profession. Cette mise en place doit pouvoir se déployer en tenant compte de la structure actuelle de la filière, tant en termes de mode de travail, de procédures, d'organisation qu'en fonction de son niveau d'équipement informatique.

Pour faire face à ce contexte, une implication de l'ensemble de la filière est nécessaire. Une harmonisation et une coordination des moyens informatiques notamment doivent s'opérer. C'est la raison pour laquelle le Pôle Filière Produits Aquatiques, coordinateur du projet, en collaboration avec l'OFIMER et la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, a mis en place un Groupe de Travail Normalisation Traçabilité afin de normaliser les résultats de l'étude et ainsi obtenir un langage standard international en matière d'échanges de données pour les produits de la pêche et d'élevage (dépôt de norme à l'UN/CEFACT). Ce groupe ayant pour mission de recueillir les besoins et spécificités techniques, en matière de traçabilité et de normalisation des données, des familles professionnelles membres des filières pêche et aquaculture.

La filière pêche a des défis forts à relever qui mettent en jeu la continuité, à moyen terme, de l'activité telle qu'elle se présente actuellement. Gageons que l'obtention d'un langage standard international en matière d'échanges de données pour les produits de la pêche et d'élevage lui permette de favoriser, par un travail collectif, une meilleure compétitivité grâce à la création d'un réseau dense et cohérent de flux d'échanges entre les différents maillons de la filière.

Méthodologie

■ Pilotage du projet :

Un comité de pilotage, constitué dès le démarrage du projet, était composé de représentants de l'ensemble des partenaires. Le comité de pilotage a donné délégation au comité technique pour le suivi opérationnel du projet. Le comité de pilotage fut réuni à chaque étape de validation du projet. Les représentants des partenaires se sont réunis en commission de pilotage selon un planning pré établi.

■ Plan de management :

Phase 1	Etat de lieux	Phase 2	Phase pilote : développement de la solution
Etape 1	Lancement <ul style="list-style-type: none">- Réunion de lancement- Constitution du comité de pilotage	Etape 1	Recueil in-situ des informations de traçabilité traitées et classification <ul style="list-style-type: none">- Processus Pêche → Criée- Processus débarquement (Acteur Pêche Acteur Criée)- Processus Criée → Mareyeur- Processus Mareyeur → Transformateur- Processus Mareyeur/Transformateur → Transporteur
Etape 2	Réalisation du cahier des charges de l'étude <ul style="list-style-type: none">- Définition des modalités et du périmètre de l'étude- Rédaction et validation du cahier des charges et de la liste de soumission	→	
Etape 3	Choix du prestataire <ul style="list-style-type: none">- Envoi de cahier des charges de l'étude- Réception, dépouillement et analyse des offres- Rédaction de la grille d'analyse des offres- Audition des cabinets de consulting- Choix du cabinet	Etape 2	Validation technique et économique – dématérialisation des échanges <ul style="list-style-type: none">- Analyse du contexte et processus métier- Analyse de la crise
Etape 4	Réalisation de l'étude <ul style="list-style-type: none">- Réunion de cadrage- Définition du questionnaire d'entretien- Validation du questionnaire d'audit et du planning- Présentation des résultats de l'étude	Etape 3	Rédaction du Cahier des charges des moyens informatiques à mettre en œuvre
		Etape 4	Réalisation d'un démonstrateur <ul style="list-style-type: none">- Etablissement de la liste de soumission- Validation du cahier des charges et de la liste de soumission
		phase 3	Déploiement de la solution <ul style="list-style-type: none">- Dépôt de norme auprès de l'UN/CEFACT- Assistance au déploiement

■ Livrables :

Première phase : Etat des lieux

La première phase de ce projet a consisté en la réalisation de l'étude de faisabilité :

- Recensement des incompatibilités systèmes déjà présents sur Boulogne sur Mer.
- Recensement des lacunes et des besoins auprès des entreprises
- Recensement des entreprises non encore équipées
- Bilan de l'offre logicielle existante adaptée aux besoins de la filière et du marché (demande de la grande distribution).
- Conseil d'orientation vers des solutions clés en main adaptées pour les entreprises non encore équipées et pour les entreprises équipées permettant d'optimiser l'utilisation de l'existant.

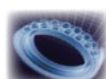
Deuxième phase : phase pilote, développement de la solution

En collaboration avec un prestataire :

- Cahier des charges d'un outil répondant aux contraintes de la filière
- Démonstrateur
- Réduction des incompatibilités entre systèmes afin de pouvoir assurer une véritable 'traçabilité produit' informatisée, du navire au distributeur.

Troisième phase : déploiement de la solution

- Norme UNCEFACT
- Réduction des incompatibilités entre systèmes afin de pouvoir assurer une véritable 'traçabilité produit' informatisée, du navire au distributeur.



Allé - Ameublement



Porteur du Projet : GS1 France, Les échanges intelligents

Avec plus de 30 000 entreprises adhérentes en France et plus d'1 million dans le monde, la mission de GS1* est de standardiser les technologies pour faciliter et sécuriser les échanges d'informations entre les entreprises.

L'INNOVATION, facteur de compétitivité pour les entreprises.

Présent dans plus de 20 industries et secteurs (distribution, commerce de détail, PGC, santé, Transport, Logistique, Défense...), GS1 accompagne aussi bien les grands groupes que les PME/TPE, à investir dans les nouvelles technologies : mise en œuvre du code à barres, du commerce électronique, des catalogues électroniques et des étiquettes RFID.

Responsable : **Valérie Marchand** (GS1)

Référent MinEIE : **Evelyne Elary**

Partenaires du projet :

■ L'UNIFA

L'UNIFA, seul syndicat représentatif de la filière de l'Industrie Française de l'Ameublement, regroupe en son sein la quasi-totalité des acteurs des mobiliers domestiques et professionnels quelque soit le matériau mis en œuvre.

■ MEDIFA

MEDIFA a, depuis plus de dix années, conduit plusieurs projets dans les domaines de l'Informatique et la transmission de données : elle a ainsi créé et animé un groupe de travail fabricants- distributeurs et fabricants-fournisseurs dans le domaine de l'EDI (EDIFA)

■ SIGAL Informatique

SIGAL est une entreprise dont le métier, la stratégie peuvent être résumés en une phrase simple : fournir aux entreprises industrielles des outils de gestion, de communication et des services pour développer leur activité et leur croissance

Les entreprises pilotes

Fabricants

- Weber Industries
- Simmons

Distributeurs

- Matelsom
- CAMIF

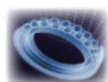
Objectifs et contexte du projet :

Les entreprises du secteur présentent actuellement un tissu informatique très hétéroclite. Chaque acteur (fabricant et distributeur) possède un système de gestion de données qui lui est propre – entraînant un certain nombre de conséquences dommageables pour l'activité et la compétitivité de ces dernières.

La qualité des données devient un élément essentiel d'évolution de la chaîne d'approvisionnement et de son intégration dans la gestion globale de l'entreprise. Le projet consiste à proposer des outils de mise à disposition des informations produits et logistiques accessibles à l'ensemble des PME et leurs clients. Les informations produits permettront aux partenaires d'acquérir une parfaite connaissance des produits, leurs caractéristiques techniques et réglementaires, les conditions de livraisons et les conditions tarifaires. Dès lors que ces informations sont mises à disposition par l'industriel, elles sont ensuite partagées grâce aux technologies Internet par l'ensemble de la filière et assureront une meilleure qualité et réactivité dans les relations, non seulement entre les acteurs, mais aussi auprès des consommateurs.

L'objectif de la filière est donc de passer d'une chaîne d'approvisionnement « statique » et traditionnelle à une chaîne d'approvisionnement « dynamique » et intégrée dans le processus global.

*Aujourd'hui 108 pays ont choisi GS1



Les travaux réalisés dans le cadre de la filière ameublement permettront aux entreprises de mettre à disposition de leurs clients toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des transactions commerciales ; on parle en effet d'informations produits et logistiques. L'objectif de la filière est donc de passer d'une chaîne d'approvisionnement « statique » et traditionnelle à une chaîne d'approvisionnement « dynamique » et intégrée dans le processus global.

Methodologie:

■ **Pilotage du projet :**

Comité de pilotage projet

Ce comité est constitué des utilisateurs pilotes et son rôle est de valider les règles de gestion et avancement de l'implémentation des TIC. Il est composé de GS1, UNIFA, MEDIFA, SIGAL et les partenaires associés : industriels et distributeurs.

Intervenants SIGAL

Conception et réalisation du module additionnel MOBITWIN- Assistance à la définition des données et aux paramétrages. - Validation des tests. - Formation et assistance du chef de projet pour la nouvelle organisation. - Préparation des spécifications fonctionnelles et interprétation - Assistance aux tests de paramétrages. - Assistance à la transition vers l'automatisation d'échange de données.

Partenaires pilotes

- Pilotage des tests fonctionnels. - Validation des règles de gestion en collaboration avec SIGAL.
- Formalisation des tests. - Formation des utilisateurs finaux suivant une méthodologie retenue.
- Test des développements spécifiques (sur devis complémentaires). - Préparation de la transition vers le progiciel.

■ **Plan de management :**

Phase I : Validation du projet

Réunion de lancement de projet · Formalisation du périmètre · Formalisation des processus clés du référentiel d'échanges · Analyse des fonctions des échanges normalisés et recensement des besoins · Assistance à la définition des processus de gestion · Etablissement du plan de travail des phases suivantes en relation avec le comité de pilotage projet.

Phase II : Réalisation du projet

Conception, modélisation et réalisation du module additionnel MOBITIWIN · Mise en place des paramètres de démarrage et de tests · Interfaces et fonctions additionnelles, si nécessaires. · Test de l'ensemble des fonctionnalités par transfert de données techniques représentatives de l'activité d'un site pilote.

Phase III : recette intermédiaire du projet

Phase de test client pilote avant démarrage · Acceptation fonctionnelle provisoire · Validation des données et des fonctionnalités

Phase IV : Mise en œuvre opérationnelle Industriels / Centrales / Distributeurs

Formalisation du périmètre · Réunion de lancement de projet · Etablir le planning de déploiement · Mise en place du moteur de transfert MOBITWIN/XML/DICALIS · Formation détaillée par SIGAL des utilisateurs pilotes · Mise en place des paramètres de démarrage · Interfaces et fonctions additionnelles, si nécessaires (avec émission d'un devis complémentaire) · Test de l'ensemble des fonctionnalités et flux par transfert de données techniques représentatives de l'activité de l'entreprise.

Phase V : recette finale projet

Démarrage et acceptation finale · Démarrage réel projet pour déploiement

- **Durée :** 24 mois

Allé - Horlogerie



Porteur du Projet : GS1 France

Avec plus de 30 000 entreprises adhérentes en France et plus d'1 million dans le monde, la mission de GS1 est de standardiser les technologies pour faciliter et sécuriser les échanges d'informations entre les entreprises.

L'INNOVATION, facteur de compétitivité pour les entreprises

Présent dans plus de 20 industries et secteurs (distribution, commerce de détail, PGC, santé, Transport, Logistique, Défense...), GS1 accompagne aussi bien les grands groupes que les PME/TPE, à investir dans les nouvelles technologies : mise en œuvre du code à barres, du commerce électronique, des catalogues électroniques et des étiquettes RFID.

Responsable : **Valérie Marchand** (GS1)

Référent MinEIE : **Evelyne Elary**

Partenaires du projet :

CFHM

La Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM) est la fédération professionnelle rassemblant les fabricants et marques français d'horlogerie. Elle est composée de trois syndicats représentant les secteurs suivants : montres, composants pour la montre, horlogerie domestique et technique. Elle participe aussi à des actions de promotion et à la mise en place d'actions collectives visant au développement de la filière.

Fabricants-SMB-TWC

Distributeur-Synalia

Prestataire- SRCI (Société spécialisée dans le domaine des échanges électroniques professionnels)

Objectifs et contexte du projet :

Les entreprises du secteur présentent actuellement un tissu informatique très hétéroclite. Chaque acteur (fabricant et distributeur) possède un système de gestion de données qui lui est propre – entraînant un certain nombre de conséquences dommageables pour l'activité et la compétitivité de ces dernières. Face à l'ensemble des problèmes rencontrés, la profession sous l'égide de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM) et en partenariat avec la société GS1 France a décidé d'engager une action collective visant à proposer un système d'échange de données informatisées normalisé. Cette démarche, similaire à la démarche de la fédération de l'ameublement, montre combien les PME sont conscientes que l'amélioration de leur compétitivité, tant au niveau national qu'international, passe par l'utilisation d'un outil informatique homogène, capable de dynamiser la chaîne d'approvisionnement. Les travaux réalisés dans le cadre de la filière horlogerie permettront aux entreprises de transmettre sous format électronique toutes les transactions commerciales, dont la bonne réalisation ne pourra se faire qu'avec la connaissance des informations étudiées dans le cadre du dossier ameublement.

Méthodologie :

■ **Pilotage du projet**

En tant que chef de file du projet GS1 France a pris en charge les aspects organisationnels de l'ensemble du projet, et la gestion des réunions (invitation, animation, rédaction des compte-rendus et diffusion).

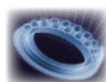
Comité de pilotage projet

Ce comité est constitué des utilisateurs pilotes et son rôle est de valider les règles de gestion et avancement de l'implémentation des TIC. Il sera composé de GS1, CFHM, SRCI, et les partenaires pilotes associés : industriels et distributeurs.

Intervenants SRCI

- Conception et réalisation du module d'échanges
- Assistance à la définition des données et aux paramétrages
- Validation des tests

*Aujourd'hui 108 pays ont choisi GS1



- Formation et assistance du chef de projet pour la nouvelle organisation
- Préparation des spécifications fonctionnelles et interprétation
- Assistance aux tests de paramétrages
- Assistance à la transition vers l'automatisation d'échange de données Partenaires pilotes
- Pilotage des tests fonctionnels.
- Validation des règles de gestion en collaboration avec SRCI.
- Formalisation des tests.
- Formation des utilisateurs finaux suivant une méthodologie retenue.
- Test des développements spécifiques et migration

■ Plan de management

- Phase 1 Définition du cahier des charges (analyse fonctionnelle)
 - Modélisation des processus d'affaire· Modélisation des données· Développement de la maquette (plate-forme de dématérialisation et connecteur) · Présentation de la maquette pour validation· Développement de la plate-forme de dématérialisation et du connecteur.
- Phase 2 Pilote
 - Mise en place du pilote avec 1 industriel et 1 distributeur· Formation des utilisateurs· Intégration des données des SI dans le connecteur (mapping) · Tests d'interopérabilité · Mise au point des outils et de la plate-forme · Validation des outils et de la plate-forme.
- Phase 3 Déploiement
 - Mise en place du système pour la filière· Elaboration d'un planning de déploiement· Formation des utilisateurs· Intégration des données des SI dans le connecteur (mapping) · Mise en production· Mise en place d'un observatoire
 - Suivi.

■ Durée : 24 mois

Les premiers résultats

Depuis le début de la phase pilote : plus de 17 000 messages ont transité par la plateforme avec près de 580 points de vente.

On passe du traitement de 750 montres par jour et par personne à 2500 montres

Temps entre la prise de commande et la livraison : on passe de 10 jours à 48 heures

SEINE

(Standards pour l'Entreprise Innovante Numérique Etendue)



Porteur du Projet : GIFAS

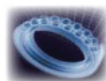
Le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est une fédération professionnelle qui regroupe 240 sociétés – depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. <http://www.gifas.asso.fr/>

Contact : **Jacques Michel** (GIFAS)

Référent MinEIE : Claude Marchand

Partenaires du projet :

- **Dassault Aviation** : Dassault Aviation est responsable du « Portail PLM de Co-conception », et assure la Direction du Projet pour le compte du GIFAS.
- **EADS-IW** : EADS-IW est responsable du Work Package 2 « Standards PLM »
- **Safran** : Safran est responsable du Work Package 6 « Connecteur et Hub logistique »
- **Thales** : Thales est responsable du Work Package 5 « Maquette de Portail Fournisseur type »
- **AFNeT** : association intersectorielle qui a pour mission de promouvoir les TIC comme facteur de compétitivité des organisations. L'AFNeT est responsable du Work Package 1 « Interopérabilité intersectorielle », assurera pour le projet la coordination intersectorielle avec les autres projets TIC-PME 2010 du même écosystème industriel, et fera bénéficier le projet de son expertise e-business, standards, et accompagnement des PME.
- **ARES Franche-Comté** : l'Association ARES rassemble 32 entreprises et laboratoires de recherche. Elle a pour mission de contribuer au développement des entreprises et de la recherche régionales en intensifiant leur ouverture sur les marchés de l'aéronautique et de la Défense, en impulsant la diversification de leurs activités vers des secteurs industriels de pointe utilisant leurs compétences spécifiques. L'ARES participe au montage du projet de plate-forme PLM de co-conception (WP2), sur le plan de l'analyse des besoins et de la participation des PME aux pilotes, ainsi qu'au WP7 de déploiement aux PME.
- **MICADO** : MICADO est une association loi de 1901 qui a pour mission de promouvoir le développement et l'usage des outils informatiques et des méthodes de travail permettant la maîtrise du cycle de vie des produits et des processus industriels. Son domaine est donc le PLM « Product Life-cycle Management » et « l'Usine Numérique ». Compte tenu de son expertise et de ses compétences, le MICADO est responsable du Work Package 7 « Déploiement PME »
- **OpticsValley** : association Loi 1901 à but non lucratif, anime en Région Ile-de-France les filières technologiques de l'optique, de l'électronique et de l'ingénierie logicielle au sein desquelles près de 1000 entreprises développent et fabriquent. OpticsValley participe au développement du pôle de compétitivité System@tic Paris Région. Dans le projet Optics Valley Participera au démonstrateur de Portail Collaboratif de co-conception et à la diffusion auprès des PME :
- **PI3C Champagne-Ardennes** : plate-forme d'Ingénierie Collaborative de Cités en Champagne qui permet aux PME d'avoir accès aux outils d'ingénierie collaborative sans avoir à les acheter, les maintenir et les administrer. Considéré comme un pionnier PI3C apportera sa compétence et ses services à toute initiative permettant de fédérer et de rapprocher des structures souhaitant effectuer des développements de projets en mode collaboratif.
- Autres participants au projet
 - **Industriels de la filière Aérospatiale & Défense** : (Airbus, Eurocopter, ... Intertechnique, Latécoère, Liebherr, Messier-Bugatti, Messier-Dowty, Radiall, ... PME : Defi 12, Hypertac, Jehier, Sira, Somepic, ...)
 - **Filière Automobile** : GALIA participe également au projet de démonstrateur de portail collaboratif de co-conception.
 - **Filière Electronique** : La Filière des Industries Electroniques et Numériques (FIEN), participe au projet pour travailler de façon coordonnée avec son propre projet TICIO sur les aspects supply chain, et effectuer une veille active sur les aspects PLM.
 - **Filière Ferroviaire** : La FIF (Fédération des Industries Ferrovière)
 - **Filière Mécanique** : la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et le CETIM interviendront essentiellement dans les actions portant sur le PLM. - UIMM : en Chargé des actions sociales (formation, ...) des employés des Industries Métallurgiques et Minières, favorisera l'appui aux professionnels, notamment aux collaborateurs des PME concernées,



- **ARD Ile de France** : L'Agence Régionale de Développement Paris Ile de France (ARD) accompagne le montage du projet de plate-forme PLM de co-conception en mode ASP (Application Services Provider) pour mettre en oeuvre son programme, de mobilisation des PME de l'Ile de France.
- **DRIRE Midi-Pyrénées** : La DRIRE interviendra en tant que partenaire régional du projet, notamment dans les actions favorisant l'appropriation et le déploiement de moyens et méthodes d'ingénierie collaborative et de supply chain.
- **UIMM Aquitaine** : L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie d'Aquitaine apportera son concours dans la diffusion des résultats de ce programme et contribuera à la recherche des moyens à développer pour faciliter leur intégration au sein du tissu régional.

Description et objectifs du projet :

L'objectif de S.E.I.N.E. est d'accélérer la numérisation de la supply chain AéroSpatiale & Défense, et des filières industrielles partenaires, grâce à la mise en place de solutions ouvertes et interopérables.

Comment:

- en accélérant le déploiement des modes de travail numériques, jusqu'aux fournisseurs de rang n, dans le domaine de la logistique, au travers de Portails Fournisseurs privés ou de plates-formes collaboratives mutualisées, pour faciliter l'accès des PME à ces technologies.
- en portant le même effort (standardisation, plates-formes opérationnelles) dans le domaine du PLM (Product Lifecycle Management), qui couvre les activités de conception, industrialisation et support du cycle de vie des produits.

L'objectif du projet S.E.I.N.E. est de démontrer concrètement l'efficacité opérationnelle des usages numériques innovants dans les entreprises, d'accélérer leur diffusion dans le tissu industriel, et de favoriser la maîtrise des systèmes complexes, qui est au cœur de la compétitivité et de l'innovation.

Les grands industriels de la filière A&D (Airbus, Dassault Aviation EADS, Safran, Thales, ...) participent de façon active au projet, notamment dans les phases d'expression de besoins, de spécifications, de pilotes et de recette. avec comme objectif commun d'accélérer la numérisation de la supply chain AéroSpatiale et Défense (A&D) et des filières du même éco-système industriel, ayant des métiers comparables et partageant les mêmes fournisseurs.

Méthodologie :

Pendant toute la durée du projet, un Chef de Projet Aéro dirigera une équipe projet constituée d'experts assurant le travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage : - Etudes préalables : analyse de l'existant, analyse des processus, définition des besoins, interview des acteurs,... - Conduite du changement : communication sur le projet et appropriation de l'ensemble des acteurs - Rédaction des cahiers des charges relatifs aux développements nécessaires - Recette des développements - Validation technique - Validation organisationnelle. Evaluation du processus, corrections - Pilotage du déploiement dans les PME, coordination avec les organismes de formation

Un Comité de Pilotage réunira tous les 3 mois les DSI, Directeurs Achats et responsables PLM des industriels impliqués, ainsi que les partenaires associatifs, régionaux et technologiques. Des Groupes de Travail avec industriels et partenaires seront animés par les experts de l'équipe projet.

■ Pilotage du projet :

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le GIFAS, les industriels et les partenaires associatifs et régionaux. La Maîtrise d'Oeuvre est assurée par des prestataires sous-traitants de la Maîtrise d'Ouvrage

■ Plan de management :

L'ensemble des éléments nécessaires au management du projet (objectifs, tâches, organisation, livrables, planning, budget, ...) fait l'objet d'un « Plan de Management du Projet » (PMP) inspiré des programmes avion.

■ Durée : 24 mois

■ Premiers résultats du projet :

- SCM:

Volet terminé, disponible sur étagère:

- Module de formation SCM collaboratif
- Sélection de connecteurs eBusiness
- Spécifications et vidéo de démonstration d'un portail fournisseur

- PLM:

Volet en phase finale, disponible :

- Module de formation PLM collaboratif
- Vidéo de présentation du démonstrateur

Livraison Q3 2008:

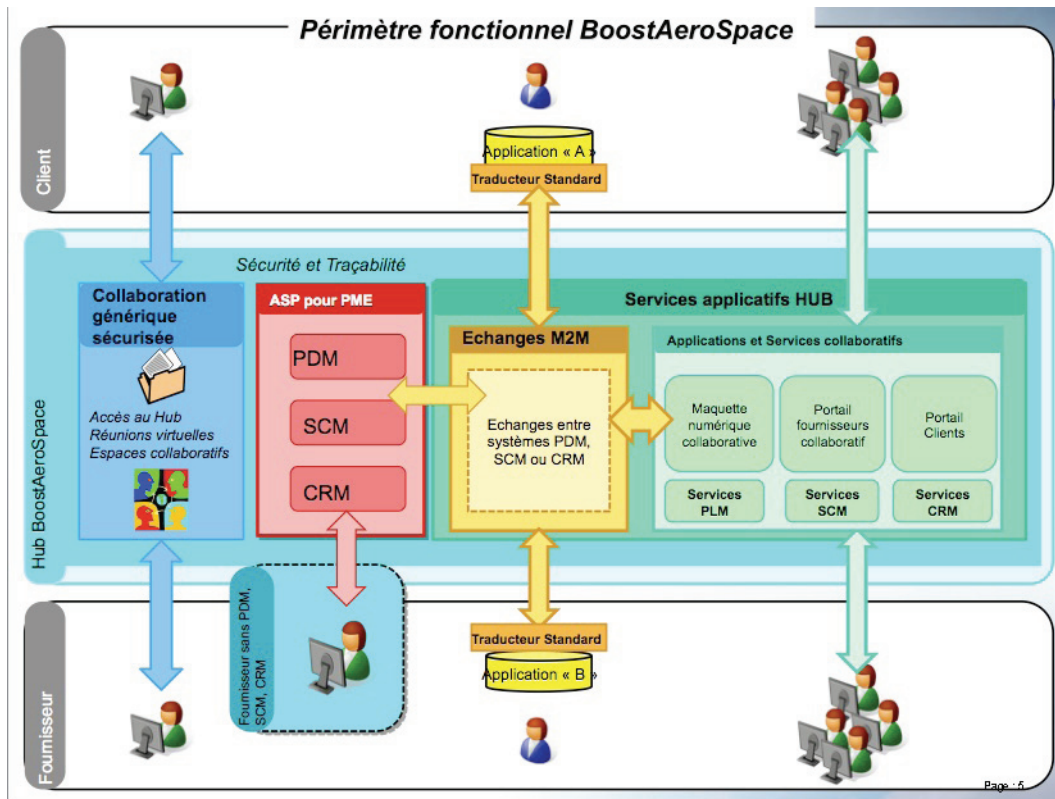
- Démonstrateur standards d'échanges PDM
- Démonstrateur Processus collaboratifs PLM

e-Aero: Programme de diffusion des résultats :

- Conférence de sensibilisation
- Formations SCM et PLM
- Workshops eBusiness

Plateforme BoostAeroSpace:

Comme prévu au démarrage du projet SEINE, la réalisation d'une plateforme opérationnelle mettant à la disposition des PME les outils numériques collaboratifs nécessaires pour s'infiltrer dans les processus numériques de la filière.



La plateforme BoostAeroSpace met en œuvre une plateforme de collaboration au niveau de l'industrie Aéronautique Européenne sur 4 domaines : la collaboration sécurisée, le PLM, le SCM et le CRM. Ces services sont mis en œuvre en support de l'évolution, du déploiement des entreprises étendues des grands industriels.

■ Livrables :

Le projet est constitué de 8 sous projets

Interopérabilité intersectorielle

- Compte-rendus des réunions de travail avec les organismes internationaux
- Participation aux réunions de coordination intersectorielle organisées sous l'égide de l'instance de coordination : trimestriels

Standards PLM

- Analyse des besoins Standards PLM
- Spécifications fonctionnelles des Standards PLM (Business Process, ...)
- Standards PLM et Guides d'utilisation

Démonstrateur de Portail Collaboratif de co-conception

- Analyse des besoins Portail PLM
- Spécifications du Portail collaboratif de co-conception,
- Cahier de recette
- Démonstrateur opérationnel du Portail collaboratif de co-conception, Validations Industriels, PV de recette de la plate-forme
- Choix des pilotes du portail PLM
- Bilans trimestriels d'utilisation des pilotes et des évolutions du portail PLM
- Bilan de retour d'expérience

Enrichissement des standards e-supply chain

- Spécifications fonctionnelles des Standards e-supply chain (Business Process, Dictionnaire de données)
- Standards e-supply chain (Messages, Diagrammes de Classe, schémas XML)
- Recette et bilan de retour d'expérience

Maquette de Portail Fournisseurs type

- Spécification de Portail Fournisseurs et cahier de recette
- Maquette de Portail Fournisseurs, Validations Industriels, PV de recette de la plate-forme
- Bilan de retour d'expérience

Spécifications et Appel d'offres de Connecteur et de Hub Logistique en ASP

- Spécifications, cahier des Charges Appel d'Offres Connecteur et Hub logistique
- Liste de fournisseurs agréés Connecteur et Hub logistique
- Bilan de retour d'expérience

Diffusion auprès des PME

- Recueil des besoins déploiement PME
- Compléments Ingénierie déploiement PME
- Organisation du déploiement PME

Management & Pilotage

- Contrats avec les partenaires et les sous-traitants
- Réunions et comptes-rendus de Comités de Pilotage, d'interviews d'entreprises et de workshops interentreprises
- Suivi budgétaire pour la DGE

Les livrables sont disponibles sur le site [seine-plm.org](http://www.seine-plm.org)

<http://www.seine-plm.org>

BLOGFOR (Bois Logistique Forêt)



La chaîne d'approvisionnement du bois repose sur un réseau d'acteurs très hétérogène, constitué essentiellement de PME. La fluidification des échanges de données revêt une importance stratégique pour les utilisateurs et fournisseurs de produits forestiers. Le principal enjeu du projet est de fédérer les entreprises de la filière autour d'une réflexion commune sur la standardisation des données et de faciliter le déploiement des messages standardisés dans les entreprises.

Porteur du Projet :

Institut Technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) : organisme d'études, de recherches et d'appuis techniques, appartenant au réseau français de développement technologique, le réseau des Centres Techniques et Industriels (CTI).

Responsables: **Philippe Monchaux** (Responsable du pôle approvisionnements bois et première transformation), **Christophe Ginet** (Chef de projet).

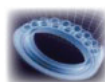
Soutien technique : **Bruno Prépin** (Agro EDI), **Rémy Marchand** (AFNET)

Partenaires du projet :

- **FIBOIS Alsace** : inter-profession Forêt Bois alsacienne qui réunit tous les partenaires de la filière bois en Alsace. <http://www.fibois-alsace.com/>
- **UPM KYMMENE STRACEL** : Usine implantée à Strasbourg (67) fabricant 270 000 tonnes de papier magazine par an. Le Site du Groupe UPM/STRACEL
- **SIAT-BRAUN** : la scierie SIAT-BRAUN, implantée à URMATT (67) est la première scierie française avec 700 000 m3 de bois ronds sciés. <http://www.siatbraun.fr/>
- **ONF** : l'ONF (Office National des Forêts) qui participe au projet par ses entités alsacienne, bourguignonne et sa Direction Technique. <http://www.onf.fr/reg/Alsace/>
- **APROVALBOIS** : inter-profession régionale de la forêt et du bois en Bourgogne qui réunit au sein de la même structure tous les partenaires de la filière bois en Bourgogne. <http://www.aprovalbois.com/>
- **COSYLVAL** : coopérative forestière active principalement en Alsace. <http://www.cosylval.fr/>
- **Expert forestier** : Roland Susse, expert forestier en Bourgogne. Président de la CNIE-FEB (Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts en Bois) <http://www.foret-bois.com/>

Objectifs du projet :

La chaîne d'approvisionnement du bois repose sur un réseau d'acteurs très hétérogène, constitué essentiellement de PME. La fluidification des échanges de données revêt une importance stratégique pour les utilisateurs et fournisseurs de produits forestiers. Le principal enjeu du projet est de fédérer les entreprises de la filière autour d'une réflexion commune sur le standard et le protocole d'échange de données, et d'impulser le déploiement d'une solution d'échange de données informatisées en s'appuyant sur des partenaires de deux régions pilotes.



- Le premier objectif s'attache à construire un standard d'échange de données couvrant les flux logistiques liés à l'approvisionnement des entreprises de la première transformation du bois.
- Le deuxième objectif est la préconisation d'une plate-forme d'échange de données et d'une architecture technique.
- Le troisième objectif porte sur des actions de communications pour accompagner le transfert des messages standardisés dans les entreprises de la filière.

Résultats du projet :

- Identification et analyse des échanges de données dans la chaîne d'approvisionnement du bois
- Identification et analyse des standards forestiers en Europe
- Choix des messages prioritaires :
 - Réception des bois à l'entrée d'une usine de 1ère transformation
 - Commande et planning de transport
 - Commande de bois
 - Offre de vente d'un lot de bois
- Construction des messages standardisés
- Préconisation d'une architecture technique d'échange de données
- Communication auprès des entreprises

RVI (Rungis Volaille Informatique)



Le projet RVI doit contribuer au basculement de ses partenaires dans le monde du commerce moderne qui repose désormais sur une offre conjuguée de produits et de services à forte valeur ajoutée, sécurisée par des procédures formalisées utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il doit participer au renforcement d'un tissu de PME et répondre aux attentes sécuritaires légitimes des consommateurs.

Référent MinEIE : **Bernard Plainfosse et Caroline Desselas** (MAP)

Porteur du projet : FENSCOPA

La FENSCOPA est une association qui regroupe sur le plan national, des Grossistes en volaille et gibier. Unique Fédération Nationale des Professionnels du Commerce de Gros en Volaille et Gibier reconnue par l'Etat, elle fédère une quarantaine d'entreprises.

Partenaires du Projet

- **Coopérative Rungis Volaille Plus**
Un des principaux objets de cette coopérative est la création, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de l'outil de sécurité sanitaire au sein de la filière : elle est donc au centre du projet d'informatisation.
- **Syndicat des Commissionnaires - Négociants à la vente en Gros de la Volaille et du Gibier**
Le Syndicat a pour objectif la défense des intérêts moraux et professionnels de ses membres. Il fédère toutes les entreprises de commerce de gros du Pavillon de la Volaille et du Gibier du MIN de Rungis, qui commercialisent 10% des volailles consommées en France. Le Pavillon est un maillon indispensable à la distribution de proximité (commerces de détail et restaurateurs).
- **SOMAVOG (Société de Manutention de Volaille et Gibier)**
La SOMAVOG a été créée en 1958 par l'ensemble des Grossistes en volaille et gibier des Halles de Paris, afin d'assurer les services collectifs nécessaires à la vente. Conformément à leur volonté, la SOMAVOG participe au financement des investissements d'intérêt collectif. La SOMAVOG est aujourd'hui la première plateforme de volaille en France.
- **14 PME du Pavillon de la Volaille et du Gibier**
 1. Alvidis
 2. BGL Avigros
 3. Coquet Boussion
 4. Cottin
 5. Courtin Hervouet
 6. Eurovolaille
 7. Félix Fort
 8. Froger
 9. Jouhaud
 10. Paris
 11. Reilhe Martin
 12. Cofival
 13. Tri-Vol
 14. Yzet

Contexte et objectifs du projet RVI

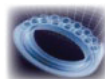
L'application des normes sanitaires européennes se traduit par une évolution avec les organisations en place en imposant une traçabilité des produits alimentaires tout au long de la chaîne du froid.

Cette nouvelle réglementation entraîne une refonte complète des organisations, métiers et compétences pour pouvoir y intégrer une nouvelle logistique compatible avec ces nouvelles contraintes tant au niveau des plateformes qu'au niveau des entreprises. Cette refonte doit permettre la recherche de nouvelles sources de création de valeur :

- Rationalisation et simplification des opérations logistiques,
- Automatisation du traitement et suppression des ruptures de l'information,
- Nouveaux services pour la clientèle et les partenaires de la filière,
- Marketing de la sécurité du consommateur,
- Assurance des circuits et réduction des coûts en cas de rappel des marchandises.

Le principal enjeu

Mettre en oeuvre un outil de filière inter opérable et reproductible dont la souplesse permettra pour tous les acteurs, la mise en place progressive de moyens d'échanges de données informatisées standard pour la connexion vers la clientèle des traçabilités amont existantes.



Les objectifs

- Mettre à disposition une solution packagée, pérenne et évolutive auprès des acteurs de filière,
- Améliorer la maîtrise des informations, avec une consolidation de certains paramètres commerciaux (performance, taux de service, connaissance du marché et des tendances),
- Se conformer aux exigences réglementaires (notamment en matière de traçabilité),
- Offrir une meilleure réactivité en cas d'alerte sanitaire,
- Mettre en œuvre une plateforme communicante reprenant les informations sans rupture,
- Accompagner les acteurs dans la nécessaire évolution de leur métier.

Les résultats attendus

- Standardisation et mutualisation des outils,
- Transparence du marché,
- Communication rationnelle et efficace,
- Amélioration des performances des entreprises.

Retour sur Investissement

Outre son caractère impératif pour répondre aux besoins de traçabilité, cette solution s'avèrera rentable à moyen terme par les gains obtenus sur le plan de la productivité, la réduction des besoins de trésorerie, l'optimisation des stocks et des flux et la fourniture de services à valeur ajoutée :

- Réduction de plus de 50% de l'encours client, soit 2 à 3 semaines de CA,
- Réduction des coûts administratifs sous le Pavillon,
- Visibilité sur les services rendus devenant ainsi facturables,
- Réduction des stocks par un meilleure visibilité des besoins au jour le jour,
- Réduction des flux de resserre (réappro-désappro) par une mise à disposition des marchandises plus proche des besoins réels.

Réalisation du projet RVI

Les fondations de RVI s'appuieront sur les standards de la filière et les normes internationales. Le projet RVI s'inscrit en effet pleinement dans la filière volaille dont l'amont – les industriels – a développé une traçabilité très performante. RVI s'appuiera donc sur cet acquis afin d'affiner le maillon aval de la traçabilité globale jusqu'au détaillant. L'innovation majeure portée par le projet RVI est le référencement de toutes les traçabilités existantes dans la filière.

Le saut technologique nécessaire en réponse aux enjeux est très important, entraînant des moyens d'accès inaccessibles à la majorité des PME. Aussi, un autre des fondements du projet RVI consiste en une mutualisation des moyens humains et techniques. Les données privées et les processus métier procurant un avantage concurrentiel demeureront spécifiques et confidentiels.

Ces principes ont déterminé de façon indissociable le choix de la solution et de l'intégrateur : des moyens techniques répondant aux besoins fondamentaux et une équipe de Maîtrise d'Œuvre ayant compris le métier.

■ Pilotage du Projet

La Maîtrise d'ouvrage du projet s'est organisée selon le cheminement décisionnel suivant :

Structure concernée

Coopérative Rungis Volaille Plus	Financement
Assemblée Générale des Grossistes	Entérinement des décisions
Commission RVI composée de grossistes	Validation des choix
Direction de Projet	Préparation des solutions avec la Maîtrise d'Œuvre

■ Durée

Le Projet RVI doit s'échelonner jusqu'à l'horizon 2010 :

- Les premiers échanges EDI engagés dès juin 2006,
- Les fonctions logistiques de réception installées depuis juin 2007,
- Installation des fonctions commerciales et financières (ERP) à partir de mi 2008,
- Installations des fonctions complémentaires relatives aux nouveaux locaux à horizon 2010.

BIO-BPM

Bio-Business Place Mutualisée



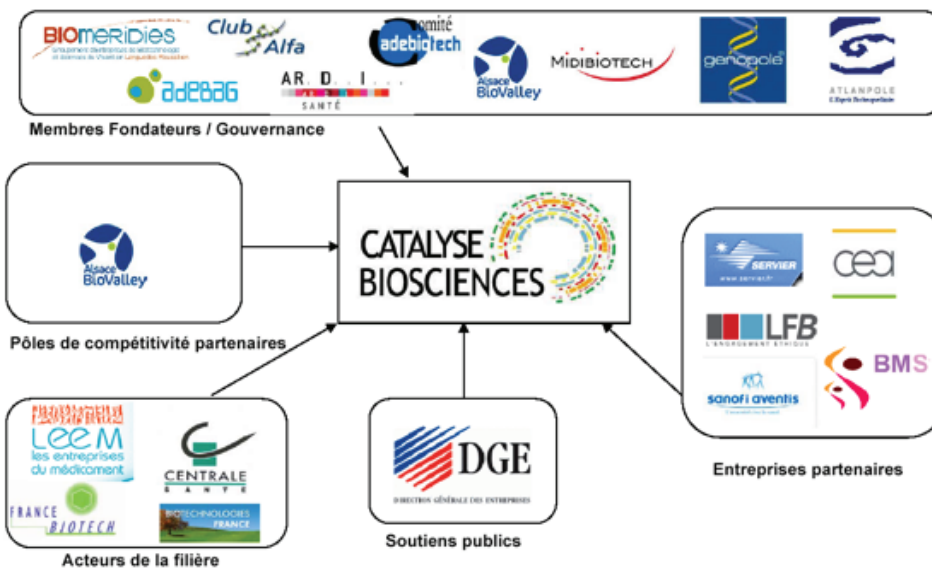
Référent MinEIE : David Senet

CATALYSE BIOSCIENCES est une association créée en septembre 2007 par les fédérations et groupements d'entreprises français du secteur des biotechnologies et des sciences du vivant. Elle se veut être une entité, en relais des acteurs locaux, au service du développement économique des entreprises et de structuration de la filière.

Sa gouvernance est assurée par un bureau composé des organisations régionales suivantes: Alsace Biovalley, Adebag, Arteb, Atlanpole, Biomeridies, Club Alfa, Comité Adebiotech, Genopole, Midibiotech.

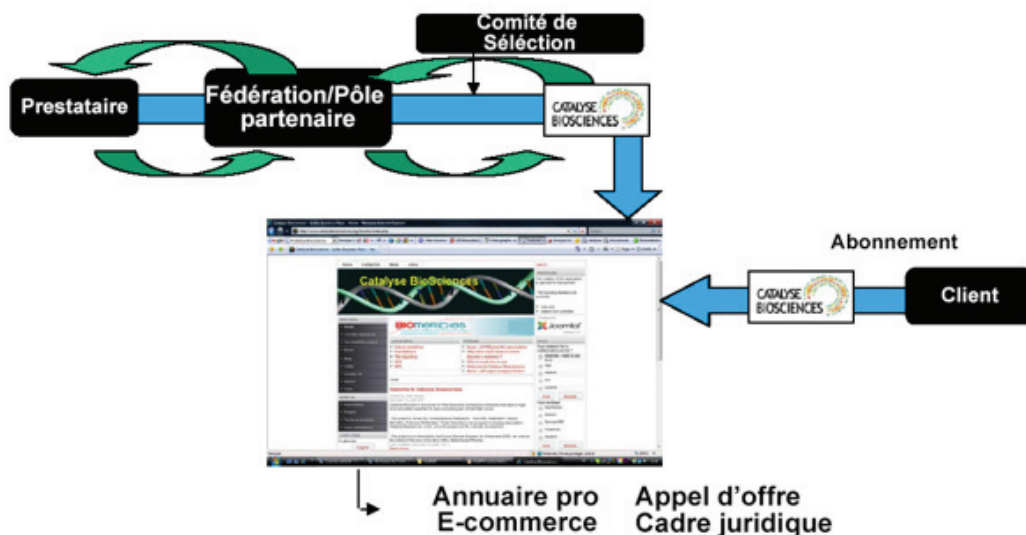
Cette structure qui bénéficie du soutien de nombreux acteurs français du secteur (SANOFI AVENTIS, SERVIER, LFB, CEA, LEEM, Centrale Santé, ...) porte un projet global qui vise à faciliter la mise en relation donneur d'ordre / prestataire sur le secteur des biotechnologies et des sciences du vivant (meilleure visibilité de l'offre et de la demande, qualification de l'offre).

Les partenaires de CATALYSE BIOSCIENCES



Ce projet va se décliner dans un premier temps au travers d'un outil, initialement développé par le Club Alfa, la BioBPM «Bio Business Place Mutualisée».

La BioBPM est un outil informatique sécurisé de mise en relation entre les donneurs d'ordre de l'industrie pharmaceutique notamment, et biotech, et leurs prestataires de services scientifiques et technologiques. Cette dynamique d'interaction constructive permettra aux acteurs de mieux s'adapter aux évolutions du marché, d'accélérer la croissance des entreprises par la diversification des marchés et la consolidation des offres. C'est un outil mis en place par les acteurs économiques de la filière pour les acteurs de la filière.



Les objectifs du projet

- La volonté de développer outil fédérateur intégrant l'ensemble des fédérations et relais régionaux, au service de tous
- L'adhésion d'une dizaine de pharma et donneurs d'ordres utilisateurs de la BioBPM à court terme
- L'intégration d'une centaine de PME prestataires à court terme
- Un déploiement européen à moyen terme
- Un autofinancement envisagé par l'intégration de nouveaux modules de services

Le public visé:

- Les chercheurs et décideurs en entreprise pharma et biotech cherchant à sous-traiter une partie des travaux R&D de haut niveau scientifique et technologique pour accélérer leurs recherches
- Les TPE et PME souhaitant promouvoir leurs offres de services innovants auprès de grands comptes pharma, biotech, laboratoires académiques et d'autres TPE et PME du secteur afin d'accélérer leur développement commercial.

Contact : contact@catalysebiosciences.org

Pour plus d'informations sur : www.catalysebiosciences.org

ECO PACK PME

Plate-forme d'optimisation et d'éco-conception des emballages alimentaires



Filière : Emballages

Secteurs concernés : Industrie agricoles et alimentaires

Durée : 24 mois

Porteur : GEPIA (Groupement des Equipementiers du Process et du Packaging de Industriels Agro Alimentaires)

Type : groupe d'entreprises constitué sous forme de SAS qui regroupe aujourd'hui 50 sociétés fournisseurs d'équipements pour le secteur de l'agro-alimentaire.

Nom du responsable : **Jean-Marc Doré**, 01 43 18 80 23, geppia@geppia.com

Référent MinEIE : **Régine Bloch**

Projet : Développement d'une plate-forme logicielle basée sur un système d'échange normalisé entre les différents logiciels utilisables dans la phase de conception d'un emballage.

Objectif du projet :

Etendre aux PME du secteur une démarche effective d'éco-conception de leurs emballages par la mise en place d'un outil informatique qui permette de consolider l'ensemble des données techniques disponibles sur leurs emballages et d'effectuer des opérations d'optimisation.

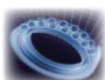
Partenaires :

- **ANIA** Fédération professionnelle regroupant les 25 fédérations nationales sectorielles et 15 associations régionales représentants le secteur agro-alimentaire
- **PERIFEM** 10 rue du Débarcadère 75017 PARIS Centre technique de la grande distribution
- **PACKAGING VALLEY** 10 place audiffred 10 000 TROYES, Association loi 1901 SPL filière emballage sur Champagne Ardennes, représentante de l'ensemble des SPL de la filière (réseau France Emballages) au sein du projet Doma

Description : Développer une plate-forme logicielle, visant à l'évaluation de l'optimisation et de l'éco-conception des emballages, qui est diffusée gratuitement aux acteurs de la filière (industriels, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs d'emballages, fournisseurs de machines).

Cette plate-forme doit être basée sur un système d'échanges normalisé entre les différents logiciels utilisables dans la phase de conception d'un emballage (CAO produit, CAO emballages, simulation numérique, optimisation de palettes, Analyse du Cycle de Vie). Le principe technique est de créer une chaîne numérique ouverte sur les logiciels existants grâce à un modèle de données unique.

Au sein de la plate-forme logicielle, les fonctions suivantes doivent être assurées : création d'un dossier de conception incluant toute une série d'étapes, mise à jour et archivage du dossier, convergence produit - emballage, choix en terme de regroupement, choix des matières, calcul de résistance, étude de palettisation, étude de mécanisation (conditionnement), visualisation du facing sur le lieu de vente. Le logiciel doit être gratuit mais intégrable dans des plates-formes de services payantes, accessibles via le web, avec un back office mutualisé constitué d'ingénieurs packaging travaillant sur les dossiers d'éco-conception qui leur sont soumis par des PME



Plan stratégique :

Description de la filière : (importance économique, difficultés rencontrées) :

Le secteur des emballages emploie plus de 125 000 personnes répartis dans près d'un millier d'entreprises de 20 salariés et plus, qui génèrent un CA proche de 19 millions d'euros. Il adresse aujourd'hui près de 10 000 entreprises qui conditionnent des produits. Les délais de conception d'emballages peuvent aller jusqu'à deux ans du fait de l'absence de chaînes numériques entre les différents logiciels utilisables. **L'objectif principal** du projet est d'étendre à un nombre important d'entreprises, principalement des PME, une démarche effective d'éco-conception de leurs emballages, grâce à la mise en place d'un outil informatique qui, soit chez le client, soit via internet, permette de consolider l'ensemble des données techniques disponibles sur leurs emballages et d'effectuer des opérations d'optimisation.

La mise en place de cette démarche aura comme impact : la création d'un modèle de données unique permettant l'échange de données normalisée entre les différents logiciels utilisables lors de la conception (CAO produit, CAO emballage, optimisation de palettes, simulation numérique, modélisation de processus industriels), une forte diminution des délais de conception et la création d'une base de référentiel permettant de calculer l'impact des actions d'éco-conception pour la filière de l'agro alimentaire.

Objectifs de mutualisation au sein de la filière et incidence au niveau des PME. L'objectif est de mettre à disposition des acteurs de la filière emballage, notamment les PME fabricants des produits à conditionner ou des prestataires (fabricants d'emballages, bureaux d'études, fabricants de machines) un outil informatique gratuit leur permettant de collecter l'ensemble des données nécessaires à l'éco-conception et de faire des opérations d'optimisation sur les systèmes d'emballages.

EDI-Optique



Filière : Optique ophtalmique

Durée : 26 mois

Porteur : **Association EDI-Optique**

Référent MinEIE : **François Parcy**

Chef de projet : **Jean-Christophe Leroy**

La filière :

En France, l'optique ophtalmique est le principal secteur économique de l'industrie optique. Près de 10 000 personnes y sont employées. Le secteur regroupe environ 9600 entreprises, dont 9300 magasins d'optique et 300 fournisseurs pour un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros. Tous les acteurs de la filière de l'optique ophtalmique, soit les lunettiers, les fabricants de verres, les opticiens, les laboratoires de contactologie, les assureurs et les éditeurs de logiciels, sont impliqués dans le projet.

Description et objectifs du projet :

Mené par l'Association EDI-Optique en partenariat avec l'AFNET, le projet EDI-Optique a pour vocation d'étendre le champ des télétransmissions émises et reçues dans les magasins d'optique. Présentement limités aux catalogues, commandes, confirmations de commande et facturations de verres, ces échanges seront étendus aux domaines de la lunetterie et de la contactologie. En outre, le projet mettra à l'étude une extension des échanges entre les opticiens et les Assureurs Maladie Complémentaires.

Loin d'être uniquement focalisé sur les problématiques françaises, le projet prévoit pour chaque module du périmètre une contribution aux travaux des groupes de standardisation internationaux. Ce type d'échange est, dans l'optique ophtalmique, un vecteur important depuis plusieurs années d'amélioration de la productivité en entreprise.

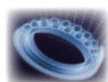
Les objectifs spécifiques :

Le projet poursuit quatre objectifs contribuant à une volonté marquée d'augmenter la productivité, la rentabilité et la compétitivité des entreprises de la filière:

1. Etendre la couverture fonctionnelle transversale des standards déployés pour la gestion des échanges commerciaux, en particulier pour la lunetterie et la contactologie.
2. Standardiser l'identification internationale des montures et mettre en place des systèmes de référencement globaux des produits.
3. Standardiser les processus et les standards d'échanges avec les régimes sociaux complémentaires.
4. Migrer la base des standards existants d'EDIFACT à ebXML, afin d'alléger les futurs déploiements et d'obtenir un meilleur consensus international.

Le défi :

L'informatisation des relations entre les acteurs de la chaîne optique s'est mise en place et s'est développée depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, 30 % des commandes aux verriers sont passées de manière électronique en France. En revanche, ni les laboratoires de contactologie, ni les lunettiers n'ont pour l'instant adopté les échanges de données informatisés.



L'industrie optique se modifie aujourd'hui profondément. Les acteurs et la production s'internationalisent et la concurrence s'accroît. Les entreprises françaises sont touchées par ce phénomène, notamment avec :

- la croissance rapide des enseignes et des réseaux,
- la concentration des moyens de production (laboratoires de montage),
- la diversification des offres commerciales.

Par ailleurs, les méthodes des opticiens se rapprochent de plus en plus de celles de la grande distribution. Les concurrents de demain pour les opticiens sont de gigantesques groupes comme Luxottica (5 700 points de vente sur l'Amérique et l'Asie), Hal Holding (2800 points de vente dans 30 pays. La concentration touche également les fournisseurs qui, à la fois, fusionnent (citons à titre d'exemple la fusion Carl Zeiss, Sola et American Optical) et étendent leur offre en matière logistique.

Conduit par l'Association EDI-Optique en partenariat avec l'AFNET, le projet EDI-Optique veut répondre à un défi majeur pour l'optique ophthalmique française :

donner à la France et aux acteurs français un rôle de leader dans la circulation de l'ensemble des flux d'informations qui relient les acteurs de l'optique ophthalmique.

Methodologie

Au cours de ces dix années d'existence, l'Association EDI-Optique a mis en place une méthodologie de développement des standards. Chaque étape du processus de validation des documents est conclue par le vote de la structure de l'Association en charge de l'étape. Le projet est placé sous le contrôle d'un Comité de Pilotage paritaire composé de représentants du Conseil Interprofessionnel de l'Optique, qui regroupe l'ensemble des syndicats professionnel de la filière, et de représentants du Conseil d'administration de l'Association EDI-Optique.

Au cours du processus de développement des standards, le Comité Technique EDI-Optique confie au chef de projet la tâche de promouvoir la normalisation nationale ou internationale du document. Le représentant participe aux réunions de l'AFNOR, du VCA et de l'ISO nécessaires pour atteindre un consensus.

PRODENTIC

(Prothèse Dentaire et TIC)



Porteur du Projet : UNPPD (Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires)

L'UNPPD compte plus de 1900 patrons membres de l'union patronale. L'UNPPD a été labellisée Pôle d'Innovation National par le ministère de l'Artisanat début 2006 dans le cadre d'un projet visant à faire des technologies nouvelles un levier de développement économique : meilleur usage des technologies numériques, mutualisation des nouvelles technologies de production (CFAO Dentaire), amélioration de la compétence des responsables des laboratoires et des personnels à ces nouveaux contextes.

Dans le cadre de son Centre National d'Innovation et de Formation des Prothésistes Dentaires (CINFPD), l'UNPPD a bâti un partenariat avec une quinzaine d'organismes de normalisation, de R&D et d'enseignement au niveau national. <http://www.unppd.org>

Responsable du projet : **Virginie Orfila**, CNIFPD - cnifpd@orange.fr

Assistance à maîtrise d'ouvrage : **Sylvestre Nunès**, AOD - s.nunes@art-of-design.com

Réfèrent MinEIE : **Philippe Parmentier**

Réfèrent soutien technique : **Jean Brangé**, AFNET - jean@afnet.fr

Partenaires du projet :

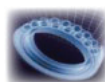
- L'AFNET est une association intersectorielle de loi 1901 qui œuvre pour l'utilisation et la normalisation des technologies d'information et de communication. Elle regroupe des grandes entreprises utilisatrices, des PME, des organismes publics (ACFCI, ADAE, DATAR, DGA, DRIRE IdF, MinEFE, OSEO, ...) et des fournisseurs informatiques. <http://www.afnet.fr>
- Le FPD MUG (French Product Data Management User Group) est une association de loi 1901, regroupant des entreprises utilisatrices de systèmes d'ingénierie collaborative, de gestion des données techniques et de gestion du cycle de vie produit (PLM – Product Lifecycle Management). <http://www.fpdmug.org>
- PI3C, Plate-forme d'Ingénierie Collaborative de Cités en Champagne, commercialise une plate-forme accessible en mode ASP (Application Services Provider) qui permet aux PME d'avoir accès aux outils de travail collaboratif et de gestion des données techniques sans avoir à les acheter, les maintenir et les administrer. <http://www.pi3c.com>
- SESCOI développe et commercialise des systèmes CFAO et ERP – Solutions de gestion à l'affaire et de gestion de production. <http://www.sescoi.fr>
- COMIDENT (Comité de coordination des activités dentaires) réunit les fabricants et les distributeurs de tous les matériels et matériaux dentaires destinés aux chirurgiens dentistes et aux prothésistes dentaires. <http://www.comident.asso.fr>
- SFPIO : Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale. <http://www.sfparo.org/>

En plus de ces partenariats, l'UNPPD a créé un groupe de travail « Fournisseurs de systèmes » qui a été initié cet été. A ce jour, les sociétés suivantes se sont associées au projet : Diatomic/Diadem, Euromax Monaco, Henry Schein, Odenis Dental Systems et SESCOI. Une dizaine de sociétés devraient adhérer à ce groupe d'ici la fin de l'année.

Objectif : adopter le standard d'échange de données CFAO (Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur) défini dans le cadre du projet Prodentic.

Contexte et objectifs :

La concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre a pour conséquence une baisse du nombre de laboratoires dentaires en France. Par ailleurs, la pression des prescripteurs sur les prix ne faiblit pas. Il est donc impératif pour les chefs d'entreprise des laboratoires de prothèses dentaires de recourir aux technologies nouvelles pour être plus compétitifs. Mais face au coût élevé des matériels de fabrication (CFAO) et à la taille des laboratoires, il convient de mutualiser ces nouveaux moyens de production.



L'objectif du projet est double. Il vise, d'une part, à accompagner la nécessité pour la filière de partager en réseau des ressources de production, et d'autre part, à assurer la traçabilité numérique de la prothèse dentaire, depuis la demande du praticien jusqu'à sa durée de vie en bouche.

Le premier volet du projet consiste à définir des processus de collaboration et un référentiel des données partagées afin de garantir l'interopérabilité entre les différents systèmes de numérisation et conception et les différents systèmes de fabrication qui seront mis en œuvre dans des centres de production mutualisés.

Le second volet auquel répond le projet est la traçabilité. En effet, le secteur de la santé est soumis à une réglementation très stricte et les laboratoires sont confrontés à différents types de certifications. Ils ont à garantir la traçabilité des biomatériaux et des prothèses auprès des praticiens et de leurs patients.

Le troisième volet concerne la gestion du laboratoire dentaire pour la performance globale d'entreprise en termes de gestion des clients, des fournisseurs et des ressources.

Résultat attendu

L'utilisation des TIC associée à l'utilisation de la CFAO favorisera la mutualisation des moyens de fabrication et de gestion, ce qui permettra un accès plus massif des laboratoires de prothèses dentaires aux technologies numériques grâce à une réduction des coûts de mise en œuvre et d'exploitation. L'enjeu économique est de préserver le savoir-faire et les emplois de la filière.

Methodologie :

■ Pilotage du projet

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'UNPPD et les partenaires cotraitants, assistés d'experts en CFAO, PLM, ERP et en accompagnement du changement. La maîtrise d'œuvre est prise en charge par des éditeurs de logiciels et de services en ligne qui souhaitent commercialiser des solutions basées sur les spécifications qui seront définies dans le cadre du projet Prodentica. Le Comité de pilotage comprend également des représentants des Groupe d'Utilisateurs constitués de laboratoires, de praticiens et de sous-traitants en fabrication de prothèses.

Le Groupe d'Utilisateurs prothésistes participera aux tests et aux validations des solutions et des guides d'utilisation.

■ Plan de management

Phase 1 Etude préliminaire

Enjeux et gains potentiels – Modèle économique – Affinage du périmètre – Enquêtes – choix des standards – spécifications générales – planification détaillée.

Phase 2 Cahier des charges

Description des processus ciblés – Modes de travail modifiés – Informations échangées – Spécifications fonctionnelles et techniques – Lotissement.

Phase 3 Développement du pilote

Mise en place d'un démonstrateur opérationnel – Cahier de recette – Développement.

Phase 4 Industrialisation du pilote

Itérations utilisateurs - Ajustement des spécifications.

Phase 5 Déploiement

Conduite du changement – Transfert TPE/PME – Supports de formation – Formation des formateurs – accompagnement de projets collectifs.



- Durée : 30 mois

- Livrables :

Le projet est constitué de 4 sous projets

- Choix des standards d'échanges de données numériques.
- Démonstrateur opérationnel du Portail de partage et gestion des données produits (PLM).
- Démonstrateur opérationnel d'un progiciel de gestion de production (PGI).
- Outils de formation et plan de déploiement auprès des laboratoires de prothèses dentaires.

- Premiers résultats du projet :

- Présentation du projet en Alsace, Midi-Pyrénées et Bretagne ; trois régions pilotes.
- Création d'un groupe « utilisateurs », avec un représentant par Région qui participe au comité de pilotage ; Audit des besoins.
- Création d'un groupe « fournisseurs » s'engageant à mettre en œuvre les standards et les spécifications définies dans le cadre du projet.
- Le format de données 3D STL a été retenu pour les échanges CAO/FAO.

